

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLateau 8511

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction LUCIEN PARIZEAU

On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année — No 68

Le numéro: 5 sous

Montréal, mercredi 30 mai 1934

« Indépendants »

Le président de l'Union catholique des Cultivateurs, M. Albert Rioux, a écrit en ces derniers temps d'éloquents articles sur les bienfaits de la coopération économique. Ces articles feront du bien si M. Rioux ne travestit plus, pour nuire à la coopérative agricole la plus importante du Canada français, l'histoire des démêlés de cette société avec le gouvernement et de son prétendu asservissement à la politique (voir article paru il y a plus d'un an à l'ACTION NATIONALE). M. Rioux pourrait aussi, comme président, voir à ce que l'Union Catholique des Cultivateurs, groupement essentiellement professionnel, ou censé l'être, ne s'écarte plus de son programme pour embarrasser la Coopération Fédérée dans le champ d'action propre à cette dernière. Malheureusement, M. Rioux n'a pas encore pu oublier qu'il est « bleu ».

Depuis le commencement de la session parlementaire d'Ottawa, le gouvernement fédéral a multiplié les actes administratifs et législatifs contraires à l'autonomie provinciale, à l'esprit même de la Confédération. Il a écarté d'impôts les vieilles provinces pour verser les millions sans compter aux gouvernements de l'Ouest, socialistes et imprévoyants. Il vient de faire voter par le Sénat, sur la proposition de M. Meighen, une loi sur le contrôle des assurances qui ne tient aucun compte de trois jugements rendus par la chambre judiciaire du Conseil privé, en faveur des provinces, sur le même sujet; il a seulement, pour se justifier de cette audace, mis la nouvelle loi au chapitre de la faillite, sous prétexte que les compagnies d'assurances pourraient faillir et qu'il y a lieu de protéger contre cette éventualité les assurés. Il a pris des mesures pour faire fermer aux provinces, à son bénéfice, les marchés financiers de l'étranger. Son projet de régie des marchés de produits naturels (marketing board) s'inspire d'un esprit centralisateur que M. Bourassa a dénoncé

comme du soviétisme contraire à toute liberté individuelle, par conséquent à toute autonomie provinciale. M. Bennett vient d'annoncer, comme corollaire de l'abaissement du taux d'intérêt des prêts de l'Etat à l'agriculture, la création d'un moratoire agricole comportant le droit de l'emprunteur à certains règlements transactionnels. Jusqu'ici, l'hypothèque, la prorogation des créances hypothécaires, le règlement transactionnel des dettes hypothécaires des particuliers, ont toujours été considérés comme relevant exclusivement de la législation provinciale: M. Bennett, passant outre, atteint à sa base un des principes fondamentaux de notre droit civil. Tout cela dans le cours de quelques mois. Au regard du gouvernement fédéral, l'autonomie des provinces compte de moins en moins. Inutile de dire que, le jour où l'union législative des provinces existera pratiquement, sinon dans la lettre de la constitution, les droits de l'Eglise catholique et ceux de la langue française ne vaudront pas cher. On ne voit pas cependant que l'ACTION CATHOLIQUE proteste bien hautement; au jugement de MM. L'Heureux et Poulin, ces prétendus empiètements du gouvernement fédéral ne sont pas aussi dangereux qu'il y paraît. Ce ne sont peut-être pas littéralement les paroles de ces confrères, mais c'en est à peu près le sens. Et la raison de cet extraordinaire optimisme, c'est évidemment que MM. L'Heureux et Poulin haïssent M. Taschereau plus qu'ils n'aiment l'autonomie provinciale.

M. Albert Rioux, M. L'Heureux, M. Poulin: trois esprits qui évoluent dans la même orbite et apparemment sous l'empire d'un même esprit.

On pourrait joindre à ce trio certains autonomistes qui dans les associations agricoles semblent s'occuper surtout de stimuler la religion... politique de leurs ouailles.

Olivar ASSELIN

Ce que nous coûte la Confédération

Il est reconnu qu'une fédération est le système de gouvernement le plus coûteux. Il multiplie les administrations publiques, et le doublement de certains services est inévitable. Le nombre des lois est plus considérable que sous aucune forme de gouvernement. La politique s'infiltre dans tous les domaines de l'activité sociale; la démocratie a outrancé et le suffrage universel accentue ce malaise. Le Canada est un état fédéré. Notre constitution, préparée par des politiciens férus du parlementarisme britannique, renferme de nombreux germes de désorganisation. La situation de notre pays n'est pas même analogue à celle de l'Angleterre. Chacune de nos provinces, en 1867, était attachée à ses traditions et à ses lois; elles ont conservé chacune son gouvernement local. L'Angleterre est une monarchie constitutionnelle; ce n'est pas un état fédéré, et le Parlement de Londres est la seule assemblée nationale. Si la Grande-Bretagne était un pays fédéré, comme le Canada, pourrait-elle solder les frais énormes de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes?

La Confédération superpose le Parlement d'Ottawa aux gouvernements provinciaux. Tous sont constitués sur le modèle du Parlement de Londres. De la sorte, notre fédération repose sur un système de gouvernement fondé en vue d'un système monarchique constitutionnel non fédéré. Nous avons des M.P. et des M.P.P. à foison. La politique s'introduit plus facilement encore dans tout notre organisme social. Ces nombreux députés, comme les filles perdues, se retrouvent partout. Tous traînent dans leurs serviettes des discours et des projets destinés à réformer le monde. Les dix sessions qui se tiennent annuellement au Canada épuisent à peine leur faconde. L'entretien de ces parolottes démocratiques coûte des centaines de milliers. Il faut garnir, de plus, la « caisse » électoral de tous ces messieurs et de leurs adversaires. Notre législation est mal venue et mal bâtie, parce que nous avons trop de législateurs. Le système parlementaire canadien est comparable à celui des Etats-Unis encore plus qu'au système anglais. C'est un mélange d'usages américains et de traditions anglaises, dont l'aspect est plutôt hétéroclite et dont les frais sont exorbitants.

L'acte de la Confédération fut rédigé à dessein dans le style vague du droit sta-

taire anglais. Il fallait créer un organisme souple; on multiplia les occasions de conflits de lois. Les gouvernements provinciaux sont continuellement à couteaux tirés avec le pouvoir central. Aujourd'hui, c'est le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse qui soumet au Conseil Privé sa loi des alcools. Il est possible que ce tribunal impérialiste la déclare ultra vires. Sept provinces, dont la nôtre, devront alors modifier leur régie des alcools, peut-être remettre à Ottawa le pouvoir de légiférer en cette matière. Ce procès occasionnera des frais considérables: honoraires de toute sorte, voyages, recherches, etc. Combien d'argent la province de Québec seule a-t-elle versé aux tribunaux, depuis 1867, pour trancher des contestations sur notre droit public?

La confusion qui règne dans notre droit public a favorisé la centralisation des pouvoirs, au mépris du particularisme des signataires. La constitution canadienne s'est transformée sans qu'on en déplace un iota. C'était fatal: deux parlements autonomes, à la mode britannique, ne peuvent coexister. Toute fédération, du reste, évolue dans le sens de la centralisation des pouvoirs, ou tend à se désorganiser.

Dollard DANSEREAU

Savez-vous que les empaquetages de la cigarette DUCHESSE sont imprimés dans les deux langues? Initiative louable de L. O. GROTHE, maison canadienne et indépendante. Supérieure par sa qualité, la cigarette DUCHESSE satisfait les goûts les plus délicats; un essai vous convaincra. (r-c)

À lire

En 2e page:

REVUE DE LA PRESSE, par Georges Langlois.
COMMENT LEWIS A BATTU HENRI DEGLANE, par Jean-Robert Bonnier.
LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT PAR NOTRE BANQUE CENTRALE, par Jean-Marie Nadeau.

En 3e page:

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE.

En 4e page:

PÉGUYS RESSUSCITÉ, par Valdombre.
LE THÉÂTRE, par Georges Langlois.

L'INVITATION AU VOYAGE

NCE DE VOYAGES



— Moi, mon vieux, j'aurais ben appris à nager, mais y fallait s'trempier dans l'eau...

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

Wahabis, Ouahabites.

Pendant que nos journaux, sur la foi de dépêches anglo-saxonnes, nous entretiennent de la guerre entre « Wahabis » et « Yéménites », la presse européenne de langue française dénomme Ouahabites la tribu victorieuse. C'est l'application de la règle que nous avons maintes fois posée pour l'orthographe française des noms indiens. Pourquoi donc les journaux de France, de Suisse ou de Belgique, tout en observant ordinairement cette règle, se croient-ils tenus d'orthographier à l'anglaise des noms indiens comme *tobogane*? Il est vrai que les journalistes de l'Europe française, s'ils lisent beaucoup d'indien dans nos journaux, n'ont pas souvent l'occasion d'en entendre. Il faudrait leur envoyer pour l'exposition de Paris quelques douzaines de vrais peaux-rouges. Quand le journaliste canadien écrit « Wahabi », cela ne leur fait-il pas quelque chose? — O. A.

Les persécutés persécuteurs.

L'élément hollandais en Afrique du Sud a longtemps joué au persécuté, et le groupe nationaliste a été le plus ardent à protester contre la domination anglaise et à revendiquer le droit à l'indépendance politique. On a longtemps parlé de persécution anglaise, mais il est rare d'entendre dire quelques vérités sur les persécutions qu'infligent les Afrikaners aux indigènes du pays. Malgré l'attitude peu édifiante des Sud-Africains hollandais à l'égard des nègres de l'Union, il se trouve encore des gens pour réclamer de l'Angleterre l'abandon des protectorats du Swaziland, du Basuto et du Bechuana et le

transfert de ces territoires au gouvernement de Pretoria.

Ce transfert de pouvoir aurait pour résultat de soulever de nouveau le problème indigène sur lequel on semble s'être mis d'accord en Afrique du Sud.

C'est pourquoi il ne serait pas désirable que l'Angleterre abdiquât ses droits, simplement pour complaire à un parti qui cherche à se tailler un capital politique sur le dos des indigènes. Tant que les Sud-Africains resteront atteints de l'« anti-native-complex », il sera bon que Londres s'occupe directement des affaires indigènes en Afrique australe. — A. R. B.

Dans les états baltes.

Devant la menace allemande grandissante et l'attitude équivoque de la Pologne au sujet de l'intégrité de la Lithuanie, les états baltes ont entrepris des pourparlers pour arriver à la création d'un bloc défensif. Les conversations engagées par la Lettonie et l'Estonie au commencement du mois viennent de finir. On croit savoir que les deux pays sont d'accord sur la nécessité d'une entente, dans laquelle seraient comprises la Lithuanie et peut-être aussi la Finlande.

La solidarité des états baltes s'affirme pour les mêmes raisons que celle des états balkaniques. Les petites nations présentent un front commun contre l'ingérence étrangère et affirment ainsi leur indépendance. — A. R. B.

L'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535 avenue Viger, prépare au commerce, à la publicité, au journalisme. Complétera avantageusement les connaissances professionnelles de l'avocat et du notaire. Cours du jour, du soir et par correspondance. — Tél.: HA 6209. (r-c)

Échos

ETIQUETTE PROFESSIONNELLE

L'Avenir du Nord du 18 mai publie les commentaires de l'abbé Elie-J. Auclair sur l'allocution de P. Paul Fontaine, S.J., à la salle académique du Gesù. La direction du journal de Saint-Jérôme a cru devoir ajouter à ces commentaires un résumé de nos articles, à M. Asselin et à moi, sur le même sujet. Belle loyauté. Merci. — L. P.

« COMBES » ET « TILLES »

Depuis l'assassinat du magistrat Prince, mélangé (comme victime) à l'affaire Stavisky, il a beaucoup été question du lieu du crime, la Combe-aux-Fées, près de Dijon.

« Le mot « combe », disait à ce sujet le Masque de Fer de Figaro, désigne, dans la région de Dijon, « un creux de vallée de toutes parts entouré de montagnes et n'ayant qu'une issue ». On le trouve dans un récit d'Aloysius Bertrand que le charmant auteur de Gaspard de la nuit n'a pas fait figurer dans son recueil, mais que cite Sainte-Beuve dans la préface qu'il a écrite pour ce petit chef-d'œuvre:

« Je n'ai point oublié, raconte Aloysius Bertrand, quel accueil le regus dans une ferme à quelques lieues de Dijon, un soir d'octobre que l'averse m'avait assailli cheminant au hasard vers la plaine, après avoir visité les plateaux boisés et les combes encore vertes de Chamboeuf.

« Quant aux tilles, autre mot fréquent dans la presse ces temps-ci, et que l'on rencontre aussi sous la plume de notre écrivain d'aujourd'hui, c'est le nom générique

de plusieurs petites rivières qui arrosent le pays de la plaine, entre Dijon et la Saône.

Le lendemain le Masque de Fer corrigait, sur les indications d'un abonné:

« Le mot « combe » n'est pas une désignation topographique propre à la Bourgogne. Theuriet, notamment, en fait un usage constant dans ses romans normands et tourangeaux, et l'autorité de Nodier intervient puisque, dans ses Contes de la Veillée, il situe sur la route de Bergerac à Périgueux son conte: La Combe de l'Homme mort. On lui doit même cette précision définitive: « Combe est un mot très français

qui signifie une vallée étroite et courte, creusée entre deux montagnes, et où l'industrie des hommes est parvenue à introduire quelque culture. Il n'y a pas un village dans tout le royaume où cette expression ne soit parfaitement intelligible. Le mot « combe » vient du latin cumba, mais est d'origine celtique. Et la plus célèbre des ombres, — celles du Jura — sont remarquables, — n'est-elle pas la Vallée-aux-Loups? »

Et nos confrères français n'ont certes pas oublié qu'il y avait à la Grand'Combe une certaine Chartreuse qui, au temps de la Séparation, fit beaucoup parler d'elle.

Retenons seulement, des deux notes du Masque de Fer, la définition de tille. Si quelqu'un de nos lecteurs avait déjà entendu ce nom au Canada, nous serions heureux de savoir dans quelle région.

O. A.

Défense de Montaigne

Un collaborateur anonyme d'un hebdomadaire rural écrivait l'autre jour qu'un humaniste catholique n'a pas besoin de lire Rabelais ni Montaigne.

Ne méprisez pas trop, disait-il, les remarques jésuitiques du Père Fontaine, lorsqu'il parle de formation morale! C'est là que nous voulons en venir. — Nous avons fini de croire à la superstition des manuels officiels. Peu nous importe l'ordre chronologique! Peu nous importe Anatole France ou Montaigne, nous avons Joseph de Maistre et Louis Veuillot, vingt autres...

Joseph de Maistre et Louis Veuillot furent, le premier un épistémologue et publiciste de grande classe, dont certains jugements restent parmi les plus profonds qu'on ait portés sur la prudence politique, le second un écrivain de haute lice, polémiste rude, mais inflexible, comme manieur d'invectives, je ne dis pas à Rabelais, qui l'écrase de tout son génie, ni même à Léon Daudet, mais à G.-K. Chesterton, journaliste catholique, qui à l'ironie glacée, un peu monotone, du rédacteur de l'UNIVERS, quant à l'égalité, ne serait-ce que pour les besoins d'une argumentation boiteuse, ces deux écrivains au maître de Pantagruel, à l'humanisme des Essais, c'est une sottise si énorme, qu'on ne conçoit pas qu'un bachelier (oui, même un bachelier) la puisse commettre de propos délibéré. L'amoralité de Montaigne, de qui la philosophie épicurienne n'est certes pas recommandable, mais qui a écrit sur l'amitié, la pitié filiale, l'éducation des enfants, des pages incomparables, l'amoralité de cet écrivain n'est qu'un prétexte pour s'excuser de ne le point comprendre. Montaigne aime la vie; il n'aime pas la douleur: lequel d'entre nous, mes bons Pères, aime la douleur et déteste la vie? Montaigne a exprimé sur la société la véritable pensée de l'Eglise: « On ne se marie pas pour soi, quoi qu'on dise, on se marie autant ou plus pour sa postérité, pour sa famille... » Lequel d'entre vous, mes bons Pères, juge qu'on se marie pour soi? Montaigne tient en matière éducative pour la persuasion intelligente: « Otez-moi la violence et la force: il n'est rien à mon avis qui abâtardisse et étourdisse si fort une âme bien née. » Lequel d'entre vous, mes bons Pères, croit que la fessée (pardon, cela ne se pratique plus chez les PP. Jésuites depuis un ou deux siècles), disons le martinet, redressera une âme d'enfant? « Montaigne », écrivait récemment un de ses annotateurs, « accepte l'idée du sacrifice. » Et n'a-t-il pas dit qu'un bon père doit abdiquer ses charges en faveur de ses fils dès

que ceux-ci sont en âge de les exercer? Montaigne sait la limite de son savoir, et qu'il n'est d'homme si instruit qui ne soit en quelque matière l'homme le plus ignorant du monde. Enfin, l'auteur des Essais « aime une sagesse gaie et civile ». Lequel d'entre vous, mes bons Pères, pense que le chrétien doit s'appliquer le cilice et se retenir de toute joie, crainte que le bon Dieu n'en soit fâché? Pauline Rebouër écrivait dans le bulletin trimestriel des Amis de l'Académie Montaigne que « vivre selon Montaigne, c'est bien vivre », et elle citait à la fin de son étude ces réflexions connues, qui sont l'ordre même: « Je conçois Socrate en la place d'Alexandre; Alexandre en celle de Socrate, je ne puis. Qui demandera à celui-là ce qu'il sait faire, il répondra: « Subjuguer le monde »; qui le demandera à celui-ci, il dira: « Mener l'humaine vie conformément à sa naturelle condition »: science bien plus générale, plus poignante et plus légitime. » Nantis de cette philosophie de la vie, les bacheliers doués pour le commerce des épices, ou ils excelleraient, ne choisiraient pas l'état de notaire, d'avocat, ou rien ne les destine. Lequel d'entre vous, mes bons Pères, s'opposerait à cette application de Montaigne dans la pratique ordinaire de la vie?

Rabelais est grossier. Cette fable est propagée par des primaires qui n'ont lu (pardon, madame) que le chapitre des torches-culs. Rabelais, ignoble dans l'ivrognerie, banal dans les réflexions de la sylbe, est merveilleux d'érudition et d'invention verbale quand il traite de l'éducation de Pantagruel sous un précepteur savant. Lui préférer Pascal? Mais lequel d'entre vous, mes bons Pères, a oublié que Pascal eut, lui aussi, des démêlés avec les Jésuites? Ne faudra-t-il pas le bannir des études? Et censurer Buffon pour son naturalisme (j'entends: sa philosophie naturaliste)? Et mettre au ban Manon Lescaut parce que l'abbé Prévost, de complexion sanguine, aimait les soubrettes? Et ne pas étudier les Fables de La Fontaine à cause de l'immoralité de ses Contes moraux?...

Non, tout cela est fallacieux. Replacés dans leur milieu et leur temps (les invectives de Rabelais contre la Sorbonne et le Pape se comprennent mal sans la lumière de l'histoire), les humanistes d'avant le XVIIe siècle (n'oublions pas Erasme) ne sont nullement déplacés dans un programme de lettres. Mais un programme de lettres où leur place soit prise par Veuillot et Joseph de Maistre, laissez-moi rire: cela est énorme.

Lucien PARIZEAU

De la Sarre à la S.D.N.

La récente explosion de fureur naziste contre l'occupation de la Sarre et les menaces ouvertes du ministre de la propagande aux récalcitrants sarrois qui s'avisaient de ne pas voter en faveur d'un retour au Reich, ont provoqué une réponse française parfaitement claire: la France refuse purement et simplement de rendre sans plébiscite le territoire sarrois et d'en abandonner les habitants à la fureur des nazis. Paris se souvient trop bien des « Vêpres rhénanes » qui suivirent l'abandon anticipé de la rive gauche du Rhin et des massacres révoltants de Pirmasens. Le gouvernement français, pas plus d'ailleurs que la Société des Nations, ne saurait abandonner à la vindicte hitlérienne un demi-million d'habitants qui ne songent plus du tout à rentrer dans le giron du Reich.

M. Barthou, ministre des Affaires étrangères, a profité de l'occasion pour faire savoir que la France n'a aucune arrière-pensée belliqueuse, qu'elle cherche au contraire par tous les moyens à éviter la guerre, mais qu'elle ne désarmera pas devant la menace allemande qui se traduit par des incidents de frontière de plus en plus nombreux.

Il a également souligné quelques-uns des principaux points de la nouvelle politique extérieure de la France: l'indépendance de l'Autriche, la nécessité d'une meilleure entente avec Varsovie, le rapprochement entre la Pologne et la Russie. M. Barthou a fait aussi savoir qu'il allait se rendre en Yougoslavie et en Roumanie pour procéder à un échange de vues avec ces deux importants pays de la Petite-Entente, menacée à la fois par l'Italie, l'Allemagne et la Pologne. L'association de ce groupe d'états danubiens est, plus que jamais, un facteur d'équilibre dans une Europe qui va à vau-l'eau depuis le mouvement de re-

groupement des alliances. Ce que la France désirerait, ce serait de faire entrer la Russie à Genève et de faire donner à la Pologne un siège permanent au conseil de la Société des Nations.

L'entrée de la Soviétie dans le cénacle de Genève nécessiterait une réforme intérieure de l'ancien empire des tsars, chose théoriquement possible, quoique peu probable. Dans tous les cas, cela permettrait peut-être de réoccidentaliser la Russie et même, à la longue, de la convertir à des idées plus européennes. Pratiquement, la présence d'un délégué russe à Genève n'améliorerait guère le fonctionnement de la S.D.N. et risquerait de pousser la Pologne à quitter les bords du Léman. Il y aurait d'autres solutions préférables, mais comme elles ne sont pas réalisables, on se rabat à Paris sur un pis-aller. On verra, à l'épreuve, ce qu'il vaut réellement.

André BOWMAN

Avant l'ouverture de l'île Sainte-Hélène

M. Alexandre Martin, le surintendant de l'île Sainte-Hélène nous prie de communiquer à nos lecteurs les recommandations suivantes:

Les enfants constituent la majorité des visiteurs de l'île. Il appartient aux grandes personnes qui les accompagnent de les surveiller attentivement. Un accident est vite arrivé, et les enfants ne connaissent pas le danger. C'est dans l'intérêt des enfants qu'on demande aux piqueurs de ne pas laisser traîner des bouteilles de lait, de ramasser soigneusement tous les débris de verre: l'an dernier, plusieurs se blessèrent en jouant sur des éclats de verre.

Afin de tenir l'île dans le plus grand état de propreté possible, il faudrait déposer tous papiers ou autres rebuts dans les paniers qui sont placés tout près des tables. Enfin, personne n'est admis à se baigner autour de l'île, si ce n'est à l'endroit désigné sous le nom de « Montreuil Swimming Camp ».

Comment Lewis a battu Henri Deglane

Lundi soir, ces deux luttteurs ont vidé une querelle vieille de trois ans. L'honneur est maintenant sauf.

Lewis, on se le rappelle, avait perdu son titre dans une rencontre avec Deglane au cours de laquelle ce dernier s'était plaint à l'arbitre d'avoir été mordu. La blessure ayant été constatée de visu, Lewis fut disqualifié et la victoire concédée à Deglane malgré les protestations véhémentes du champion. La Commission athlétique aurait pu prouver son utilité théorique en tirant l'affaire au clair au lieu de nous exposer à des querelles de la part de étrangers. Chose plus étonnante encore, Lewis prenait le train le soir même pour les États-Unis. L'intelligence la plus élémentaire de ses intérêts aurait dû le forcer à demeurer ici pour réclamer justice devant les tribunaux s'il le fallait.

Comme on voit, c'était une coulure de forte taille que le public n'avait pas sans murmure. Pourtant, le cas était fort simple. Il fallait constater tout d'abord si Deglane avait été mordu ou non. Dans l'affirmative, faire photographier la blessure et prendre une empreinte des dents de Lewis. En cas de non-concordance la culpabilité de Lewis était dégagée et il ne restait qu'une hypothèse : la morsure imputable à la « victime » elle-même (un vieux truc de la lutte grecque-romaine). La polémique se poursuivait depuis lors dans les journaux, Lewis exigeant un match-revanche et Deglane et son manager se contentant d'éluder sans cesse l'aimable invitation. Le sieur Lewis rongeaient son frein dans l'intervalle, se promettant bien de donner à Deglane en temps voulu un petit chien de sa chienne. Une telle réclame à jet continu ne pouvait qu'attirer beaucoup de monde. La foule se doutait beaucoup qu'il y aurait de la casse. Personne ne fut déçu. Il y eut de l'action jusqu'à la fin.

Encore une fois, comment ce fin renard qu'est Lewis n'éventa-t-il pas la mèche ? Je vois des lecteurs sourire dans leur barbe en nous lisant. Revenons à nos moutons.

Le match était de deux dans trois à finir, mais limité à 90 minutes. Deglane s'assura la première chute et Lewis les deux dernières. La supériorité de l'Etranger (il est faux de l'appeler ainsi, car c'est un parfait gentilhomme) ne fut pas mise en danger un seul instant malgré la première chute qu'il concéda à son rival dans le but évident de

lui donner bonne bouche. Ce fut un véritable « shooting match », pour employer l'argot des gymnastes américains. L'expérience de Lewis l'emporta malgré la résistance de Deglane. La foule ne prit guère les tactiques de Lewis et confondit brutalité avec rudesse. Ce que les « fans » prenaient pour des coups de poing n'étaient que des parades avec l'avant-bras que tout luttteur avisé connaît et dont l'efficacité pour démolir son adversaire est infaillible. Ce n'est peut-être pas élégant. Mais ce qui compte en somme, c'est le résultat final. Pour que Deglane devienne un véritable champion, il lui faudra pénétrer ces mille et un trucs qui font l'apparence d'un déloyauté mais qui sont tout à fait permis.

Lewis ne commença véritablement à montrer ses moyens qu'à la seconde reprise où prises de tête, coups à la nuque, parades de l'avant-bras, etc., mirent rapidement Deglane à sa merci. Lewis n'est plus un poulet. Sa connaissance de la lutte est telle que rien ne le surprend malgré sa faible vue. Il souffre de cette terrible maladie du trachome contractée par la malpropreté des tapis et qui cause un rétrécissement de la pupille. Malgré ce pénible handicap, il a donné une leçon de lutte à Deglane tout le temps qu'a duré la rencontre.

En semi-finale, le jeune Montréalais Yvon Robert fit match nul avec le vétéran Malcevitz. Ce dernier ménageait visiblement son adversaire pour lui mousser une réputation. Car Malcevitz est un as et ne se connaît pas de supérieur. Il mérite bien le surnom de « Panthère ». Sans cesse en mouvement, il sait profiter de la moindre ouverture. Rien ne lui échappe. Ses attaques sont foudroyantes et portent la terreur chez ses adversaires. Il a l'apparence d'un boxeur. On le voit toujours avec plaisir car il sait se renouveler. Ses tactiques sont extrêmement rudes et tout à fait dans la note américaine. Nous aimerions le voir avec Lewis.

Robert est courageux mais devrait se corriger d'un certain tic qui lui fait perdre du temps et l'expose à des déconforts. Qu'il cesse de se frotter le nez et cherche plutôt à froter celui de son adversaire ! Sa tenue offensive et défensive est pitoyable. En avançant la jambe droite, il faut avancer aussi le bras droit. Sinon, on pêche contre les lois de l'équilibre. Sa façon de se pencher le torse en avançant le mauvais bras est déplorable. Espérons qu'il se débarrassera de ces petits travers s'il désire devenir une vedette dans le monde des poids-lourds. Fort, souple, agile, il a tout pour réussir. Les bons exemples abondent. Il n'a qu'à se modeler par exemple sur son adversaire de lundi. Le jour où il pourra tenir tête sérieusement à la « Panthère », notre compatriote pourra aspirer au championnat.

Jean-Robert BONNIER

La maison Brika a récemment fusionné en un seul rayon celui des articles religieux et celui des objets de culte, sous la direction de M. Paul Prendergast et Hector Bousquet, 1240, Square Phillips, Tél. : LA 2121. (r-1)

Abonnez-vous aujourd'hui; faites la propagande d'un journal propre, à une époque où la malhonnêteté se porte comme un gant.

Tout le monde partisan

Notre distingué confrère M. J. Van Melle pose, dans *Toute l'édition*, une question qui semble à première vue ne concerner que les éditeurs et les écrivains, mais qui intéresse en fait tout le monde. M. Van Melle voudrait savoir si l'éditeur doit être un partisan; et cela, à propos d'une lettre de Poulet-Malassis, l'éditeur des *Fleurs du mal*, à Champfleury. « Sans me mêler en aucune façon aux querelles et animosités littéraires des écrivains qui veulent bien s'adresser à moi pour se faire éditer, — écrivait Poulet-Malassis — j'ai plus de trois quarts de siècle, j'imprime tout ce qu'ils peuvent penser les uns des autres littérairement parlant, et je ne me fais conscience d'intervenir que lorsque la critique passe le livre pour prendre l'homme à partie. » On fera d'abord observer que ce libéralisme et cet esprit d'indépendance n'ont point particulièrement réussi à Poulet-Malassis, et ne l'ont pas empêché de faire faillite, à son heure. Secondo, c'était parfaitement le droit de cet éditeur d'imprimer et de publier sous sa firme des écrivains qui n'écrivaient pas de la même encre et ne pensaient pas de la même façon. Si un écrivain devait en vouloir à son éditeur d'être aussi clément d'un autre écrivain, les éditeurs n'auraient plus qu'à fermer boutique : chacun se trouvant des lors bien fondé à leur demander des comptes et à tenir pour une insulte personnelle le fait d'imprimer l'ouvrage d'un confrère capable d'avoir plus de talent que lui. Sans aller même jusque là, s'il lui fallait faire état des convenances et des susceptibilités de ses auteurs, un éditeur ne pourrait plus imprimer le livre d'un critique qui aurait sévèrement parlé d'un roman ou d'un recueil de vers parus sous sa firme.

Pratiquement, pour répondre à la question de M. Van Melle, nous dirons qu'il s'agit d'une question non de principe, mais d'espèce. Et cette question ne se poserait même pas si, comme cela devrait toujours être et comme c'est quelquefois le cas, l'écrivain avait dans son éditeur un collaborateur et un ami. Un éditeur n'est pas un marchand de cahuchettes; c'est un marchand de papier imprimé, qui a le devoir et le droit de savoir ce qu'il y a d'écrit sur le papier qu'il vend et dont il est moralement responsable. La convenance éditoriale, de sa part, est de ne pas proposer à sa clientèle un ouvrage qui mettrait personnellement en cause, d'une façon désobligeante, un des auteurs de sa maison. Cela va de soi. Mais une fois cette réserve faite, qu'enlève-t-elle à la courtoisie, il n'y a aucune raison d'interdire à un éditeur de penser plus à la littérature qu'aux littérateurs. Et l'on ne voit pas non plus pourquoi un éditeur n'aurait pas le droit de faire voisiner son catalogue, s'il lui plaît, des auteurs d'opinions et de doctrines différentes, voire sans amitié l'un pour l'autre, s'il fonde le succès de ses publications sur son éclectisme dans le choix de ses écrivains, en fonction de leur seul talent, quel qu'il soit, et quoi qu'ils se soient mis en tête de prouver.

Il y a d'ailleurs eu des éditeurs qui ont rendu leurs firmes célèbres par une spécialisation très nette, et même exclusive, de leur activité au service d'une école littéraire déterminée. Lemerre était l'éditeur du Parnasse, et il n'aurait pas imprimé la moindre page d'un poète qui n'eût pas rimé jusqu'à la consonne d'appui. Charpentier avait fait sienne la cause des naturalistes. Les symbolistes étaient chez eux au *Mercur* de France; mais cela n'a pas empêché le

Mercur d'éditer les classiques *Stances* de Moréas. Le public s'est toujours bien trouvé de cette spécialisation : la firme qu'il voyait sur la couverture du livre nouveau et de l'auteur encore inconnu constituait à ses yeux la meilleure garantie d'origine, dans un temps où il y avait des cadres et des règles. Aujourd'hui encore l'acheteur averti sait très bien qu'il ne trouvera pas dans un roman de chez Plon l'esprit de la *Nouvelle Revue française*; et vice versa. Et ce n'est pas une raison parce que Grasset a voulu casser les reins au roman pour qu'on ne soit pas assuré qu'il en publie encore de très bons, pour son plaisir et pour le nôtre, quand il en lance un sous sa marque.

Aussi bien, que l'éditeur soit ou non un partisan, c'est son affaire et sa méthode. Libre à lui. Les lecteurs, comme les écrivains, n'ont qu'une chose à lui demander: qu'il publie beaucoup de bons livres, qu'il les fasse connaître sans trop de puffisme, et qu'il les rende aisément accessibles à tous. Mais laissons là le côté exclusivement commercial de la question, pour n'en plus retenir que le précepte de la forme que a donné M. Van Melle. « L'éditeur doit-il être un partisan ? » Voilà bien un signe de l'époque, où, de toutes parts, qui que nous soyons, quoi que nous fassions, pensions et vendions, nous sommes tous sommés, fût-ce par interrogation dubitative, de prendre parti, d'être pour ou contre, d'être partisan. Il n'y a plus de milieu, il n'y a plus de façon désintéressée de concevoir la moindre chose; il faut être à gauche ou à droite, blanc ou noir, et se décider, sans nuance. Oui, ou non. Pas de commune mesure ou de moyen terme... Tel est aujourd'hui l'état des esprits, dans tous les domaines, et de quelque côté qu'on se tourne. Il s'agit de choisir un dogme, comme si hors le dogme il n'y avait plus de salut. Mais où donc va pouvoir s'asseoir la vérité, qui aimait se tenir au milieu, comme la vertu ?

E. H.

La procédée Daman-Asphat a été employée avec succès à l'étranger et au Canada. Partout il a donné satisfaction, par sa résistance à l'usure, sa rapidité d'application, et son bon marché. (r-4)

Prochaine ascension dans la stratosphère

M. Max Cosyns, l'éminent physicien belge, qui fut le second du professeur Piccard, prépare activement une troisième ascension du ballon géant F. N. R. S. (Fonds national de la recherche scientifique) dans la stratosphère, en vue de compléter l'étude des rayons cosmiques. Il vient de choisir, parmi de nombreux candidats, son compagnon d'aventures : ce sera M. N. Vandereist, étudiant à l'Université de Bruxelles, âgé de 23 ans, qui témoigne de réelles aptitudes pour la physique et qui est d'ailleurs un des meilleurs élèves du professeur Piccard.

M. Max Cosyns lui a donné le baptême de l'air. Ils ont quitté l'usine à gaz de Jette, dans la banlieue de Bruxelles, à bord d'un petit sphérique de 600 mètres cubes. Par une radieuse matinée, ils sont partis pour une promenade dans l'azur, prélude de la grande aventure qui sera tentée en juin ou au début de juillet, lorsque tous les appareils scientifiques à emporter dans le laboratoire aérien seront tout à fait au point.

La réglementation du crédit par notre banque centrale

On peut voir mieux maintenant ce que sera notre banque centrale. Le ministre des finances affirme catégoriquement qu'elle sera une banque privée libérée de tout contrôle venant des financiers nationaux et internationaux. Sans vouloir absoudre nos onze banques des péchés dont on les accuse, nous devons néanmoins reconnaître qu'elles ont maintenu à peu près intactes les assises de notre crédit national. Alors pourquoi nos gouvernants ont-ils l'idée fixe de nous donner à tout prix une banque centrale ? Sans doute parce que les États-Unis et l'Angleterre en ont une. S'il fallait nous mettre à nous inspirer constamment des lois de ces deux pays étrangers, il vaudrait mieux dire franchement que nous sommes incapables d'avoir des législateurs qui savent fabriquer des lois qui ne soient pas des copies de législations étrangères.

Les États-Unis et l'Angleterre ont leur politique. Laissons-la leur. Ce qui convient à l'un ne convient pas nécessairement à l'autre. Nous débarrasserons-nous donc jamais de notre esprit colonial ? Autant qu'il soit permis d'en juger par ce que la loi de la Banque centrale nous offre de clair, cette institution a deux buts principaux : la réglementation de tout le crédit national et des taux de change sur les marchés monétaires internationaux. De cela, il ne faut pas douter car M. Rhodes, notre argentier, et M. Bennett le disent eux-mêmes. Notre premier-ministre parle même de nous fournir dans le gupier de la Banque des Règlements internationaux. Je me demandais ce que nous irions faire dans cette galère.

Est-il bien sûr, ensuite, que la Banque centrale du Canada sera libérée de toute ingérence des gros financiers ? Et si les financiers eux-mêmes contrôlent l'État ? Ce sera l'histoire du bonnet blanc et du blanc bonnet. Naturellement, notre banque s'arrogera le monopole de la production de l'or. A cela, il n'y a pas grand chose à redire : c'est déjà fait, car l'État détient la plus grande partie de notre actuelle couverture monétaire. Les banques commerciales se verront interdire toute participation financière dans la nouvelle Banque centrale. On peut voir dans cette mesure une garantie à peu près suffisante que nous verrons moins souvent les tripotages habituels dont l'épargne publique fait les frais.

L'aspect le plus inquiétant du projet de banque centrale est, sans contredit, la répartition du crédit entre les parties prenantes : le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités et, enfin, les gros syndicats financiers. En principe, rien ne s'oppose à ce que l'État central maintienne un juste équilibre entre les provinces du Dominion. Ce n'est que lorsque notre banque aura fonctionné pendant quelque temps que nous pourrions dire si la justice sera sauve ou non. La disposition la plus claire de la loi de la Banque centrale interdit le cumul d'intérêts : le directeur d'une banque commerciale qui aura obtenu du crédit pour lui-même ou pour ses entreprises n'aura pas droit de vote aux réunions du conseil d'administration. Notre future Banque centrale pourra rendre de grands services à la condition qu'elle ne fasse pas des droits de la province de Québec et qu'elle ait à sa tête un excellent conseil d'administration. Mais avec notre régime électoral dominé, la plupart du temps, par le souci de la réélection, n'est-ce pas demander la lune ? Et puis, l'État qui n'est pas toujours un administrateur modèle peut-il empêcher toujours qu'on suive son exemple ?

Jean-Marie NADEAU

Le public a l'impression que la maison J. D. Langlois ne vend que des instruments de musique. Nous tenons à lui faire savoir que depuis environ un an elle vend tout ce qui est nécessaire à l'aménagement d'une maison : meubles, tapis, réfrigérateurs électriques, poêles, etc. Cela vous paraît de votre établissement, car elle vend meilleur marché qu'ailleurs. 510, est, rue St-Catherine, Tél. : HA 8111.

Les accords de Rome

S'occupant des accords économiques de Rome entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, la STAMPA écrit que l'Italie fasciste ne vise pas à la formation de blocs et de contre-blocs ni dans le domaine politique ni dans le domaine économique.

Les accords de Rome sont ouverts à tous les États grands et petits situés autour du Danube.

Docteur Tancrède Asselin, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. : DO 3087. (r)

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

REVUE DE LA PRESSE

Le poids canadien-français

Il ne pèse pas lourd dans la Confédération. Ce bloc-note de G. P., au DEVOIR, en dit long sur l'influence des députés et ministres canadiens-français à Ottawa et sur le cas que le Gouvernement fédéral fait de nous :

Il n'y a pas de sous-ministre aux postes depuis le 1er avril, date de la retraite de M. Gaboury. Que se passe-t-il dans la coulisse, pour que la nomination tarde ? Tout un groupe de députés canadiens-français travaille afin d'obtenir le choix d'un fonctionnaire bilingue et d'origine canadienne-française, en remplacement de M. Gaboury. A ce que l'on sait, les ministres canadiens-français seraient du même avis. Mais il ne se fait rien, apparemment, puisque la nomination tarde. On a parlé d'un sous-ministre de langue anglaise et l'affaire est restée en suspens. Les députés canadiens-français espèrent que M. Bennett tranchera la question en faveur de leur candidat et ils attendent. M. Bennett les fait attendre, pris qu'il est par le travail de la session. Mais après ? C'est aux députés à suivre leur affaire et à insister, — si tant est qu'ils insistent auprès de M. Bennett, ce soit le disposer favorablement.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Tout ce qui se passe est fort logique : parmi les députés et politiciens d'avant-scène et de coulisse, il y a toujours quelques Canadiens-Français arrivistes et ambitieux, disposés à se coucher à plat ventre devant la majorité anglaise et prêts à toutes les servilités pour se maintenir en place. Naturellement, ce sera toujours eux, de préférence à ceux qui ont du cran, qui recevront un portefeuille. C'est ce qui explique que nous ayons toujours des nouilles pour nous représenter dans le gouvernement fédéral et augmenter le mépris qu'ont pour nous nos compatriotes d'autres langues. Le contraire est invraisemblable.

Vers l'inquisition

La PRESSE célèbre les résultats d'un nouveau mode de perception des arrérages d'impôts : la sollicitation personnelle.

Comme beaucoup d'hommes d'affaires ont négligé pour une raison ou pour une autre de verser à la caisse du revenu les impôts qu'ils devaient, le commissaire de l'accise

et le surintendant des perceptions concourent l'idée de diviser la ville en huit districts et d'assigner à chacun d'eux un fonctionnaire autorisé à percevoir les taxes en souffrance. Les percepteurs désignés pour ce travail étant disponibles, en attendant l'ouverture de la navigation, réussirent ainsi à percevoir, en février et mars, des arrérages s'élevant à \$144,883. Ils firent en tout 2,835 visites, dont 1,291 fructueuses. Chaque matin, avant de commencer leurs tournées, ils recevaient respectivement une liste des personnes en défaut dans leur district.

Il faut être bigrement optimiste pour trouver de bon rendement un système aussi coûteux, surtout quand moins de la moitié des visites ont été fructueuses. La PRESSE affirme plus loin que « les personnes qui ont soldé de cette façon leurs arrérages se réjouissent (...) aujourd'hui d'avoir pu se mettre en règle avec le fisc ». Avec très peu d'imagination, on pourra supposer que quelques grincements de dents ont accompagné ces réjouissances. Le même journal ajoute :

La « *Revue du Revenu national* » dit que, sous la direction du percepteur de la douane et de l'accise, la sollicitation personnelle a eu pour effet de stimuler le courage de beaucoup de gens qui désespéraient de pouvoir faire honneur à leurs obligations; pressés par les percepteurs spéciaux de district, ils se sont ressaisis, se sont imposés des sacrifices, ont cherché des expédients pour sortir de l'impasse et ils en sont heureux maintenant.

Voyez-vous ces hommes d'affaires écaillés sous leurs obligations qui voient leur courage renaître à la seule visite de l'agent du fisc ! C'est l'encouragement donné au condamné à mort par l'inquisiteur qui vient lui arracher un dernier aveu !

Les commissions parlementaires

On n'avait pas l'habitude de s'occuper beaucoup de ce qui s'y passait. Cette année, on leur a fait une publicité presque aussi large qu'aux Chambres proprement dites. Cela permettait au Gouvernement et au Parlement de se donner l'air de remuer beaucoup de choses et de pourchasser les profiteurs de la crise et de la politique. Le public gèrera. Les premiers profiteurs

de la crise et de la politique, ce sont les politiciens eux-mêmes et ce sont eux qui s'engagent en tribunal. On voit ce que cela peut donner comme résultat. Dans le DEVOIR, G. P. signale un petit fait très significatif qui pourra éclairer une partie du public sur l'efficacité des commissions parlementaires et sur ce qu'on peut en attendre.

On s'est étonné qu'il n'y ait pas eu d'interrogatoire officiel, au comité des banques et du commerce, ces mois-ci, à Ottawa. Ce qui explique que rien que des députés aient participé à l'interrogatoire de sir Herbert Holt, à Montréal, ces jours derniers, tandis que le comité Stevens, lui, a un avocat pour interroger les témoins. Le comité Stevens existe en vertu d'un arrêté ministériel particulier, il a des pouvoirs extraordinaires et il a pu se faire autoriser à requérir les services d'un avocat-conseil. Quant au comité des banques il existe permanentement, il est nommé à chaque session et ses pouvoirs sont limités, ils ne peuvent dépasser ceux d'importance quel autre comité parlementaire ordinaire. Cela explique qu'il n'ait pas eu d'avocat pour soumettre à un interrogatoire serré les financiers et les hommes d'affaires qu'il a entendus. Le parlement ne lui en a pas donné. Les députés qui en font partie sont astreints à leur besogne courante, ils n'ont pas le temps de se spécialiser dans tel ou tel domaine; alors qu'un avocat familier avec ces sortes de matières et qui y donne tout son temps aurait pu en savoir plus long que n'en ont appris les députés.

Tu te vantes, mon bon !

En lisant Lucien Desbiens, un rédacteur du PROGRÈS DE VALLEYFIELD se demande si nous sommes devenus Marcellais. Il y a de quoi se poser cette question en effet, car ce cher petit, transporté d'enthousiasme pour sa Mauricie bien-aimée — merveilleux pays, d'ailleurs — compare Nérée Beauchemin à Mistral. Tout simplement ! C'est à se demander s'il a jamais lu Mistral. Ou si, l'ayant lu, il l'a bien compris. Le PROGRÈS DE VALLEYFIELD écrit à ce sujet :

N'allons pas toutefois proclamer trop vite l'apparition des grandes oeuvres, avant qu'on ait étudié le climat! — L'on fut un peu agacé, dans le « *Devoir* » du 17 mai, de lire cette phrase pompeuse de Lucien Desbiens: « Comme la Provence, la Mauricie aura eu son Frédéric Mistral; et le nom de Nérée Beauchemin ne pâlit pas dans les annales de la Poésie à côté de celui de l'immortel créateur de Mireille... » Tout doucement...

« En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître. »

Lucien Desbiens exalte la Mauricie, à la veille du troisième centenaire, et je préfère sa piété filiale au ricanement destructeur. Mais le doux poète d'Yamachiche, Nérée Beauchemin, n'aurait pas souffert de s'entendre comparer à Mistral... — Serions-nous devenus Marcellais ?

Cette boutade de bonne venue ne rache pas le coup de pied de l'âne que le même rédacteur du PROGRÈS donnait, quelques lignes plus haut, à Jean-Charles Harvey :

Les disciples ont dépassé le maître. Un roman de Jean-Charles Harvey fit quelque bruit, ce mois dernier : les « *Demi-civilisés* ». C'étaient les Canadiens-français, après trois siècles de vie catholique. Pauvre romancier, qu'il eût fallu mener, la corde au cou, de la cendre sur la tête, pris d'un transatlantique, lorsque nos missionnaires partent pour l'Afrique ou l'Océanie ! On juge l'arbre à ses fruits.

Cela n'est pas une galéjade : c'est une muflerie.

Un congrès pédagogique

Il se tient actuellement, à Montréal, un congrès pédagogique. Malheureusement, il n'y sera pas question de la pédagogie des sciences, des lettres et autres inepties, mais de la pédagogie des sciences ménagères. Les journaux en espèrent beaucoup de bien et tout le monde aussi. Au DEVOIR, M. Omer Héroux mesure l'importance de l'enseignement ménager en général et du présent congrès en particulier :

C'est une grosse question, par exemple, que celle de la cuisine et de ses annexes. La santé de la famille dépend, pour une bonne part, de ce qu'on y mange, de la façon dont les mets sont apprêtés et choisis. Dans les hôpitaux, sous le nom de diététique, d'alimentation rationnelle, qu'est-ce que l'on pratique, comme auxiliaire de la médecine, sinon un type de cuisine supérieure ? Et combien de gens n'auraient pas besoin de passer par les hôpitaux, pour y apprécier les avantages et les bienfaits de la diététique, si, à la maison, on avait tout simplement fait de la bonne et saine cuisine ? Combien surtout ne traiteraient point d'ennuyeuses dyspepsies ? Combien n'auraient pas à combattre, à force de pilules, tel désordre qu'aurait prévenu une bonne cuisine ?

Principe de santé, la bonne cuisine est pareillement, et par voie de claire consé-

quence, source d'économie. Économie de frais médicaux d'abord, économie de frais d'alimentation aussi, puisque la bonne cuisine sait faire donner à sa matière première le maximum de rendement et le moins possible abandonner aux intermédiaires. (...)

Mais l'on a cru que les circonstances exigeaient qu'on fit dans l'enseignement, à tous les degrés, une part plus large aux sciences dites ménagères. Avec toute la modestie qui convient au profane, nous osons dire que cela est excellent, que cela doit être accentué et généralisé dans toute la mesure du possible.

D'ailleurs, qu'est-ce autre chose que l'application à l'enseignement féminin du principe général qui veut que l'éducation soit adaptée au tempérament, aux besoins, aux goûts particuliers de qui la reçoit ?

L'éducation, après tout, est faite pour la vie.

La PRESSE forme des vœux pour que, dans nos cuisines, la science cède le pas à la routine :

Le congrès pédagogique des sciences ménagères offrira une riche matière à la méditation et à l'étude des personnes qui y assisteront. Souhaitons qu'il aide à mieux faire comprendre du public en général l'importance du mouvement qui vise à augmenter chez nous le nombre des compétences pour ce qui a trait aux arts ménagers, à l'administration des affaires domestiques et à l'éducation familiale, l'ignorance et la routine cédant la place à la véritable science et à l'entraînement sérieux. Nous n'aurons jamais trop de bonnes et sages ménagères.

Tout cela est excellent et nous applaudissons des deux mains. Nous félicitons même une suggestion à ce congrès pédagogique, si on nous permettait de nous y présenter : mettre au programme de ce congrès, qu'il n'est pas du tout secondaire, certains auteurs que notre enseignement secondaire proscriit, certains auteurs qui sont des maîtres en sciences gastronomiques et dont la bonne humeur, alliée à la sagesse des mets que préparent les ménagères de demain, facilitera la digestion et prolongera la lueur de miel : Rabelais, par exemple, et son fils spirituel Léon Daudet.

Pour parler sérieusement, louons ceux qui ont pris l'initiative d'organiser cet enseignement et qui ne se lassent pas de le perfectionner. Ne faisons qu'une toute petite réserve : qu'on prenne garde de tomber dans la mégalo-manie qui caractérise trop de nos entreprises, particulièrement celles où l'État est mis à contribution ; car cette

mégalo-manie détermine un gaspillage qui n'est pas toujours que matériel.

Le Gouvernement avait constaté une lacune dans notre enseignement général : il y manquait l'enseignement ménager. Le Gouvernement avait les moyens de l'organiser, de le maintenir et de l'améliorer. Il n'a pas eu la peine de faire une campagne de critique, de soulever l'opinion, d'encourager des réprobations : il a créé l'enseignement ménager.

Nous ne sommes pas le Gouvernement. Nous n'avons pas le moyen de construire des immeubles, d'acheter des appareils, de recruter un personnel et de l'entraîner. Nous avons cru constater des lacunes dans notre enseignement général, mais nous n'avons qu'un moyen d'y remédier : essayer d'ouvrir les yeux, par nos critiques, à ceux qui dirigent cet enseignement. Le Gouvernement qui a créé, en marge de l'enseignement général, un enseignant ménager qu'on dit de tout « *mier ordre* », ne reçoit de toutes parts qu'encouragements et félicitations, même de ceux qui auraient pu et peut-être dû prévenir son initiative. Nous, qui ne sommes pas le Gouvernement, ne recevons, pour les critiques que nous faisons de bonne foi et que nous croyons fondées, que des approbations, dénégations, en attendant les condamnations. Si nous avions eu, comme le Gouvernement, le moyen de construire un enseignement officiel ou traditionnel, il est probable que l'on ne nous aurait pas trop combatis, du moins pas ouvertement. Il y aurait eu un enseignement laïc en marge de l'enseignement religieux, et on ne l'aurait peut-être pas vu d'un mauvais oeil, surtout après preuve faite de son excellence. Mais nous ne pouvons créer ; nous ne pouvons que suggérer, nous ne pouvons qu'indiquer certaines réformes que nous paraissent s'imposer ; nous ne voulons que proposer, au lieu d'une concurrence indésirable, la collaboration du clergé et des laïcs dans la grande et noble tâche de l'enseignement. Nous ne voulons qu'une chose qui soit de nature à déplaire à quelques individus, mais qui ne devrait pas choquer les directeurs de cet enseignement : l'égalité des chances à égalité de compétence, et la mise à l'épreuve, par des concours, de ces compétences. Cela seulement, qui est bien anodin et paraît raisonnablement raisonnable aux esprits de bonne foi, cela seulement suffit pour nous faire mettre au ban de notre petite société. Aux uns sincères et désintéressés, nous demandons : de quel côté est la mauvaise volonté, l'égoïsme, la mesquinerie ?

Georges LANGLOIS

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Les « Normands de Paris » et... d'ailleurs

A Paris vient d'avoir lieu le banquet annuel de la société *Normands de Paris*, « plus et mieux qu'une société régionaliste comme beaucoup d'autres. Les relations suivies qu'elle entretient avec les pays Scandinaves, l'Angleterre et le Canada ont fait d'elle à la longue et au premier chef, un véritable organe de propagande nationale ». A ce titre, ses manifestations nous intéressent tout particulièrement, nous du Canada français.

On ne lira donc pas sans intérêt les discours qui a clôturé ces agapes fraternelles, prononcé par M. André Maurois, au cours duquel l'homme de lettres bien connu ici a pris plaisir à évoquer ses souvenirs d'Amérique. Il a ainsi débüté :

« Vous savez qu'en Amérique, il est d'usage de commencer de tels discours (ceux après banquet) par une histoire et voici celle qu'on y raconte le plus souvent. Au temps où, à Rome, on jetait des victimes aux bêtes, le public vit un jour avec surprise dans le Cirque un homme que, tandis que tous ses compagnons avaient déjà été dévorés, les fauves semblaient respecter. Tigres et panthères s'approchaient, l'homme murmurait une phrase : l'animal s'éloignait aussitôt. L'empereur donna l'ordre de lancer dans l'arène un lion affamé et célèbre par sa cruauté. Le lion bondit, arriva près de la victime. Celui-ci se souleva, dit quelques mots et le lion fit demi-tour. Alors, la foule stupéfaite demanda la grâce du magicien et celui-ci fut amené dans la loge de l'Empereur qui lui dit : « Je te ferai grâce, mais à une condition : tu me révéleras ton charme : que disais-tu donc à ces bêtes ? » — « Oh, César, dit l'homme, c'est bien simple : je leur disais : « Tu peux me manger, mais tu devras faire un discours après ton repas ».

« J'ai été plus hardi que ce lion : et j'ai goûté avec grand plaisir les mets normands que vous nous avez offerts ce soir. Je vous avouerai même que si, bien souvent, j'ai redouté les occasions de parler en public, c'est au contraire très volontiers que je prends ce soir la parole parmi vous, car votre association et son objet me sont particulièrement sympathiques. Vous êtes des Normands de Paris, c'est-à-dire que vous maintenez, au milieu de la vie si complexe de cette ville capitale, l'amour de la province qui est notre terre natale. Il faut vous en louer. En des temps où la vieille société aux liens multiples, qui avait fait la solidité de la France, semble parfois se décomposer et fléchir, il est indispensable que restent unis des hommes qui se connaissent bien, qui sont sortis des mêmes villes ou des mêmes villages, hommes de Rouen, du Havre, de Bayeux, hommes d'Alençon, de Falaise et de Caen, hommes qui peuvent répondre les uns des autres, hommes qui se sont jugés et appréciés dans les écoles et dans les combats, hommes du 39, hommes du 74, hommes du 129, hommes enfin qui apportent à la France la contribution inappréciable des vertus originales et traditionnelles de leur province.

« Je voudrais, Messieurs, me demander avec vous, ce qui fait parmi tant de types français ce caractère inimitable de la Normandie. C'est d'abord une histoire très curieuse et différente de celle des autres provinces. Sur une terre déjà latine et civilisée sont arrivés un jour des hommes du Nord. C'étaient des conquérants, mais non point des barbares. Ils étaient même singulièrement disciplinés. Bientôt, en Angleterre, ils devaient imposer les premières lois raisonnables que le monde eût connues depuis les Romains et, en France, une féodalité anarchique déchirait encore le pays que déjà le Duché de Normandie formait un noyau de sécurité.

« Aujourd'hui encore les Normands, ceux de chez nous comme ceux des pays scandinaves, si bien représentés parmi nous ce soir, aiment l'ordre. Dans les périodes les plus troublées de l'histoire de la France, on les trouve toujours du côté de la raison. Habitant une riche province, grands travailleurs, ils demandent surtout à travailler en paix. Ils ont compris les premiers que c'est la politique qui doit servir le pays, et non le pays qui doit se mettre au service de la politique.

« Cette province, toute proche de l'Angleterre, et qui lui donna jadis ses chefs, lui ressemble par les prairies et les forêts, la constante humidité et les caprices d'un climat presque maritime, par le caractère aussi des hommes et même par leur aspect physique. On m'a souvent demandé pourquoi j'ai écrit sur les Anglais : c'est parce qu'en lisant leur histoire, je retrouve des types familiers. Ces ministres pleins de bon sens et d'ironie cachée, ces généraux silencieux, au teint coloré, je les voyais comme des fermiers du pays de Caux. Ce goût du compromis, de la solution moyenne qui est le propre de la politique anglaise, c'est le « P'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'on » traditionnel.

« Le « P'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'on », c'est la clef de la politique anglaise. Un moment vient, après la guerre, où la population égyptienne ne supporte plus la présence des Anglais. Que faire ? Faut-il évacuer ? Un Latin répondrait oui ou non. Un Anglo-Normand hésite : « P'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'on... » Et il évacue sans évacuer. Il s'en va en restant. Faut-il payer les dettes américaines ? Là encore un Latin répondrait oui ou non. Mais l'Anglais : « P'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'on ». On paiera tout de même en ne payant pas. On paiera un peu, très peu. Comme toujours, on cherchera un compromis. Car, après tant de siècles, les chefs de l'Angleterre restent Normands et les Normands ne changent guère. Je me souviens d'avoir été reçu jadis au Canada, sur le quai de la gare de Montréal, par un jeune journaliste canadien et normand, qui m'accueillit d'un : « Et comment qu'ça va, m'sieu

Maurois » prononcé avec le plus pur accent du terroir.

« La prudence normande est proverbiale et il est exact que le Normand ne s'engage pas volontiers. C'est parce qu'il tient les engagements pris. Race lente à susciter une querelle, courageuse et tenace quand elle accepte la lutte. Peuple de légistes. Peuple sans romantisme dominé. Quels écrivains eurent jamais des passions plus vigoureuses que Corneille et Flaubert, que Maupassant, quels écrivains contraignirent mieux leurs passions à se plier aux exigences des formes précises et des constructions solides ? Qu'il s'agisse des architectes, des poètes ou des romanciers, les Normands aiment les plans clairs et simples.

« Pour moi, Messieurs, je puis dire en toute sincérité que la Normandie m'a enseigné presque tout ce que je sais de la vie. Je suis né à 20 kilomètres d'Elbeuf, j'ai passé mon enfance en promenade dans les campagnes normandes, dans les chemins creux bordés de haies sous les pommiers tordus et inclinés par le vent du plateau du Neubourg. J'ai respiré tout enfant l'odeur des pommées écrasées ; j'ai entendu, chaque année, à l'automne, la phrase classique : « Pour une année où qu'y a d' la pomme, y a point de pommées, mais pour une année où qu'y a point de pommées, tout d' même y a d' la pomme ». J'ai fait toutes mes études au Lycée de Rouen, un admirable lycée qui conservait la grande tradition corneillienne et flaubertienne. J'ai passé mes jeudis et mes dimanches à la Foire Saint-Romain, puis comme tous les Rouennais, j'ai été amené pour mon baccalauréat à Caen de sorte que je ne puis plus entrer dans cette ville sans me sentir envahi d'inquiétude et de doute au sujet des affluents de la Garonne et des clauses du Traité de Westphalie.

« J'ai été soldat dans un régiment normand (Eu), et c'est encore de Rouen que je suis parti, le premier jour de la guerre comme sergent, ayant été affecté comme interprète à l'armée anglaise ; je suis rentré chez moi avec le grade de lieutenant, ayant puisé dans un contact quotidien avec nos alliés britanniques la matière de mon premier livre : « Les silences du Colonel Bramble », paru à la fin de la guerre.

« Et c'est ainsi que je suis devenu, comme vous, un Normand de Paris. Mais, au moment où arrive le printemps, je chanterais encore volontiers le vieux refrain : « Je veux revoir ma Normandie. C'est le pays qui m'a donné le jour... ». Paris, au début d'avril, a beaucoup de grâce et de charme, mais, pour moi, il n'y a de vrai printemps que le printemps normand : les pommiers blancs de fleurs, les chemins creux dans lesquels, au pied des haies, on voit poindre les primevères, les pervenches et les anémones, les hauts peupliers qui, au bord des fleuves, commencent à verdier et, autour de tout cela, cette brume bleutée, toujours un peu humide qui, chez nous, enveloppe toutes choses. Et je sens bien alors que si je suis devenu comme vous un Normand de Paris, nous restons, les uns et les autres, par ces souvenirs profonds de l'enfance qui sont l'essentiel de l'âme humaine, des Normands de Normandie.

Le paradis des espions

« C'est la France », écrit M. Charles Robert Dumas au Témoign.

La loi nouvelle contre l'espionnage ne prévoit qu'une peine maxima de cinq ans d'emprisonnement, alors qu'à l'étranger...

En Allemagne : détention de cinq à vingt-cinq ans, prison perpétuelle et même — depuis environ quatre mois — la mort.

En Italie : prison à partir de cinq ans jusqu'à perpétuité.

En Hongrie, en Lithuanie, en U.R.S.S., en Pologne, en Yougoslavie, en Tchecoslovaquie : la mort.

En Roumanie : vingt ans de travaux forcés.

Résultats : Les résultats d'un telle aberration, ce sont les chiffres qui nous les apportent.

En 1931, les condamnations d'espions se chiffraient ainsi :

En Pologne, près de 300.

En Allemagne, plus de 100.

En Roumanie, 80.

En France, 12.

A la fin de 1932, nous en avions eu chez nous 22.

En 1935, 26.

D'autre part :

Sur 16 individus arrêtés chez nous en 1931, 12 seulement ont été inculpés.

Sur 46 individus arrêtés chez nous en 1932, 24 seulement ont été inculpés.

Sur 63 individus arrêtés chez nous en 1933, 49 seulement ont été inculpés.

Chiffres d'autant plus significatifs que l'espion allemand grouille littéralement en France sur l'ensemble du territoire, en particulier sur la frontière de l'Est et aussi dans les ports militaires, dans le Midi et sur nos côtes ouest, l'espionnage italien se localisant plutôt dans les parages de la Côte d'Azur, où il se montre extrêmement habile et actif.

Les statistiques montrent que, sur le total des espions arrêtés chez nous, il y a un bon tiers de Français.

Il s'ensuit que ces mauvais fils, traités à leur patrie, ne paieront leur infamie que de deux ans et demi de cellule.

Vous le voyez, nous n'exagérons rien. Notre pays, dit le Témoign, est le paradis des espions !

La politique et le désordre intellectuel

On méconnaît la France, aujourd'hui, si l'on ne voyait que les faiblesses de son régime parlementaire et la décadence de ses partis. Il faut voir aussi la bonne volonté qui existe presque dans tous les milieux de notre nation, à l'égard d'une œuvre éventuelle de réforme.

Cette bonne volonté apparaît sous les inquiétudes et les colères qui ont dérangé la routine politique, depuis quelque temps. Même entre les catégories de citoyens que séparent extérieurement les malentendus les plus vifs, il n'est pas sûr, une fois écartés le formulaire des polémiques et le rituel des accusations réciproques, que l'on ne puisse reconnaître une communauté de dessein.

Des informateurs hâtifs ont répandu au dehors, pendant quelques semaines, le bruit que les Français inclinaient à la guerre civile. Rien n'est plus faux que ce bruit. Dans la masse de notre population, et parmi les plus mécontents mêmes, hormis quelques aventuriers ou déments, l'idée d'une guerre civile est abhorrée. Comme l'a écrit très justement un des chefs de l'école des fonctionnaires novateurs, M. Georges Mer : « Ce n'est pas de batailles civiles que rêve le peuple : même quand il descend dans la rue, c'est pour y conquérir la paix... »

D'où vient donc le désaccord constant de pensées et d'actions, et, naturellement, de paroles, où verse cette bonne volonté, dès que les Français se trouvent devant une décision de réforme à prendre ? Pourquoi, dès lors, les petites préoccupations d'intérêt immédiat, les surenchères les plus grossières ou les préjugés les plus discrédités l'emportent-ils si aisément sur le souci à peu près unanime de bien faire ?

On répond, d'ordinaire, pour expliquer ce fait, que les problèmes actuels sont d'une difficulté inouïe et les égoïsmes plus en vogue que jamais. D'où une sorte d'irritation permanente des esprits qui, faute de saisir aisément les phénomènes de notre époque, tantôt se replient sur leur point de vue étroit, tantôt s'associent à de grands partis pris dont le simplisme dispense d'observer et de réfléchir.

Peut-être... Cependant il semble douteux que les problèmes de notre temps, compte tenu des moyens dont nous disposons, surpassent en difficulté les problèmes d'autrefois. Croit-on, par exemple, qu'il était plus facile d'administrer la France il y a cent ans, quand le voyage de Paris à Marseille durait huit jours ? Croit-on qu'il fallait moins d'autorité ou moins de diligence pour faire rentrer les impôts sous Louis XIV qu'aujourd'hui, quand la plupart des contribuables vivaient aux champs, loin des grandes routes ?... Il semble également douteux que les égoïsmes d'autrefois aient été plus dociles ou moins entreprenants que les égoïsmes d'aujourd'hui.

Ce qui est nouveau, à vrai dire, ce n'est ni la difficulté des problèmes, ni la résistance des égoïsmes : c'est l'extraordinaire désordre intellectuel dans lequel se meut la politique et les partis. Désordre tel que la politique, non seulement n'arrive pas à se discipliner pour agir, mais ne saisit pas ou ne saisit que par bribes les pensées de la nation qu'elle veut représenter et qui éprouve elle-même de plus en plus de peine à s'exprimer dans un vocabulaire peuplé de quiproquos.

Le désordre intellectuel n'est pas un fait spécifiquement français. Il est, aujourd'hui, universel. Mais la France s'en accommode moins bien, pour sa politique, que la plupart des autres nations, parce que, précisément, sa culture et son enseignement traditionnels l'ont habituée à toujours raisonner le moindre aspect de sa politique.

Chez d'autres, la politique résulte d'une coordination de besoins pratiques, de néces-

sités et de passions. Chez nous, les besoins, les nécessités et les passions existent comme ailleurs, mais notre politique n'accepte leur influence qu'à travers une hiérarchie de raisonnements. Si les raisonnements sont vicieux ou dispersés par le désordre intellectuel la politique tout entière se déregle ; elle devient une vaine bataille de syllogismes incohérents.

Quand on explique l'impuissance et la confusion de notre vie publique par le désordre intellectuel on a l'air de philosopher dans les nuages. En réalité il n'y a rien de plus pratique.

Prenons, par exemple, un des problèmes dont s'inquiète vivement l'opinion française de toutes les classes : le problème des influences dites d'argent sur notre société. On va voir comment, faute d'ordre intellectuel, la politique, s'étant emparée de cette préoccupation populaire pour la flatter, agit exactement en sens contraire.

Le problème en cause n'est pas nouveau. Le peuple français se montra toujours le plus susceptible à l'égard des influences d'argent. Mais ce qu'il y a d'admirable, aujourd'hui, c'est que le système fiscal de notre démocratie ne semble conçu que pour favoriser la forme la plus impopulaire de l'argent : l'argent gagné par la spéculation. Ce qu'il y a d'admirable encore, c'est que le même système fiscal, prétendu démocratique, n'atteignant en fait que le travail, les activités régulières et l'épargne, affaiblit systématiquement les forces indépendantes qui, dans la société, pourraient résister aux pressions obscures de l'argent.

Toute l'expérience historique enseigne que moins les fortunes sont stables ou l'effort humain garanti contre d'injustes reprises, plus la recherche hasardeuse et cynique de l'argent, et, par conséquent, la brutalité du gain, dominent une société.

On se plaint de ce que disparaissent, chez nous, les vieilles positions de désintéressement intellectuelles, artistiques et sociales, ces positions sur quoi reposait, jadis, le double culte de la justice et de l'esprit. On se plaint de la corruption. Mais tout le système fiscal tend à cela ! Il y tend en contradiction essentielle avec la volonté du peuple, mais par la sottise active d'une politique qui se meut au hasard, sous l'impulsion des mots, ne sachant ni comprendre les phénomènes sociaux ni même interpréter l'idée de ses mandats.

Dans un pays comme le nôtre, de tradition immobilière et rurale, où l'argent de spéculation est maudit, à tort ou à raison, par le peuple, on voit ceci : le fisc perçoit sur une petite propriété des droits de mutation qui représentent le revenu de sept années, et ne rien ou presque rien demander au spéculateur qui, achetant pour un morceau de pain ce bien en détresse, le revendra avec une grosse « différence ». Sept années de travaux forcés pour le travailleur qui veut garder son exploitation ; une exonération de fait pour le spéculateur de passage !... Il est difficile d'imaginer que des cas semblables, qui foisonnent, non seulement dans la fiscalité, mais dans toute notre législation, correspondent à autre chose qu'au désordre intellectuel de la politique.

Pour réformer la société conformément aux vraies aspirations populaires, il faudrait commencer par remettre de l'ordre dans l'esprit et le vocabulaire de la politique. Il faudrait donc, d'abord, que les partis sacrifient un peu les ruses électorales à l'intelligence sociale. Mais c'est une question — une autre ! — de savoir si nos partis peuvent avoir le souci ou même le goût de l'intelligence.

Lucien ROMIER

(Le Temps)

La protection de l'épargne française

En ces cinq dernières années, vingt milliards de l'épargne française ont quitté notre ciel pour n'y plus revenir. Ce ne sont pas des papiers de Bayonne, inconnus du public, qui ont provoqué pareil dommage, mais d'honnêtes valeurs d'Amsterdam ou autres lieux, innocentes elles-mêmes du mal qu'on leur a fait commettre. Surchauffées en vase clos sur leur marché d'origine, elles ont atteint artificiellement une température — je veux dire un cours — formidablement disproportionnée à leur pouvoir et même à leur potentiel de distribution.

Vingt milliards ! Nous les avions donc dans nos armoires à linge quand le coffre de l'Etat sonnait le creux ? C'est précisément la somme prévue au projet d'emprunt de M. Pierre Dupuy. Elle peut financer les grands travaux, réduire le chômage, éviter les onéreux artifices de trésorerie, les douloureux sacrifices du fonctionnaire et du contribuable !...

Mais il est bien temps d'en parler lorsqu'elle s'est volatilisée ! Cette alarme sonne trop tard. La ceinture allégée de son or... serrons-la d'un cran !

Sans doute !... Fort heureusement, toutefois, la situation n'est pas aussi désespérée. La ceinture est encore lourde. Il existe encore des liasses de billets derrière les piles de linges.

L'épargne française est toujours riche. On ne l'ignore pas, outre frontières, et nous sommes peut-être les seuls à ne nous en pas douter.

Notre humble bas de laine représente un trésor inestimable.

Combien l'armoire rurale ou citadine contient-elle de papier-monnaie ? On peut approximativement l'établir si l'on compare le nombre de devises mises en circulation par notre institut de crédit au mouvement réel de cette circulation.

Avant la guerre, six milliards de francs en billets assuraient toutes les transactions. La même somme multipliée par cinq devrait suffire aujourd'hui, soit trente milliards, car les besoins ne se sont pas accrus, au contraire, si l'on tient compte de la vulgarisation du chèque.

Augmentons-la de quinze milliards pour compenser l'usage aboli de la pièce d'or : nous sommes encore loin du total de billets actuellement en circulation, soit quatre-vingt-deux milliards.

Il nous reste une différence de trente-sept milliards enfermés dans les tiroirs.

Mais si la pièce ne roule plus, il ne s'ensuit pas qu'elle ait subi la désaffection de l'épargnant.

Sans doute, nos beaux coqs jaunes, que les nouvelles générations n'ont pas connus, ont été cuits et recuits au bouillon d'Amérique comme une simple poule au pot. Ils n'ont plus figure de gallinacé, mais le métal ne s'est point vaporisé. Pour avoir été frappé à l'effigie d'un homme d'Etat du Nouveau Monde, il n'en conserve pas moins sa valeur.

Je n'étonnerai pas tous mes lecteurs — ceux des campagnes moins que les autres — en leur assurant qu'il y a aussi dans l'armoire de France, entre la pile de serviettes et la liasse de billets, des rouleaux de dollars. Mais peut-être ignore-t-on comment ils y sont venus.

La vente de l'or américain au trésorier français s'est effectuée en quelques années, pendant la période où, pour avoir été trop frénétique, la spéculation s'endormit. Par réaction contre la fièvre boursière, à la suite de quelques krachs retentissants, le petit épargnant répudia toutes les valeurs financières. Et les démarcheurs parcoururent en vain les

villages sans pouvoir placer un bout de papier.

— C'est de l'or qu'il nous faut ! s'entendaient les épargnants.

Les changeurs achetèrent alors la devise américaine sur la place de Paris et l'échangèrent à New-York contre ces grosses pièces de vingt dollars qui rappellent notre ancienne pièce de cent francs ou le « monaco » d'avant-guerre. Avec une commission de vingt-cinq à trente centimes par dollar on s'y retrouva, car les belles tranches de métal précieux s'achetèrent comme des petits pains. Certains changeurs vendirent ainsi jusqu'à trois cent mille francs de dollars par jour.

Lorsque M. Roosevelt décréta que tout l'or américain devait rentrer dans les caisses de la Federal Reserve Bank sous peine de dix ans de prison, les citoyens des Etats-Unis obtempèrent. On peut affirmer qu'il n'y eut pas de défection, car le risque encouru ne valait pas la fraude.

Pourtant, la balance des pièces sorties de la Monnaie de Philadelphie et de celles rentrées à la Federal Reserve Bank accuse un écart de 18 milliards.

Où sont-ils ?

Gros de billets français et d'or américain, notre bas de laine peut être une force pour la France ou une proie pour l'étranger.

Le dommage énorme infligé à son possesseur pendant les six dernières années aurait dû rendre celui-ci méfiant. Mais il est humain, par contre, de vouloir souvent compenser une très mauvaise spéculation par une très bonne et de rechercher des bénéfices d'autant plus exagérés que les pertes auront été plus excessives.

Le petit épargnant — qu'on me pardonne l'argot des joueurs — doit être protégé de la tentation de se « refaire » et du danger d'être « refait ».

La loi de 1916 — je l'écrivais dernièrement — qui soumettait l'introduction du titre étranger à l'autorisation du ministre des Finances, s'était pourtant avérée insuffisante.

Certes, grâce à elle, nos trésoriers ont su résister à de savants plaidoyers et nous éviter ainsi de plus formidables dégâts. M. Paul Reynaud se souvient sans doute d'avoir éprouvé et éloquentement sollicité pour l'entrée, au plus haut cours, de certain papier d'outre-Océan qui devait s'effondrer quelques mois plus tard.

Les exemples déborderaient du cadre de cet article.

Armés par la loi de 1916, nos ministres ont pu limiter le désastre. Il leur a été néanmoins impossible de le prévoir ni de le prévenir totalement.

C'est donc un renforcement de garanties qu'on pourrait souhaiter, un redoublement de sévérité.

Profitions de l'expérience pour conserver les milliards qui nous restent et les employer à la prospérité de notre pays.

Louis ROUBAUD

(Le Petit Parisien)

Les bateaux coulés de Scapa Flow

Une société écossaise va reprendre les travaux de sauvetage des navires de la flotte allemande coulés pendant la guerre à Scapa Flow. Elle succédera à une autre société, qui a abandonné l'entreprise l'an dernier après avoir ramené à la surface, depuis 1919, quelques-unes des plus fortes unités de cette flotte : le *Von der Tann*, le *Seydlitz*, le *Prinzregent Luitpold*, et surtout le croiseur de bataille *Hindenburg*, de 32.000 tonnes.

Il reste à relever du fond de la mer, aux fins de démolition, une dizaine de navires. Un ancien steamer, la *Bertha*, qui a été muni à cet effet de l'équipement le plus moderne, a été envoyé dans les eaux de Scapa Flow pour diriger les opérations ; celles-ci s'annoncent comme difficiles, car les navires qui restent à relever sont à de plus grandes profondeurs que les précédents.

En vous assurant dans La Sauvegarde, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en assurant l'adage de Cartier : « Travaillons pour le maintien de nos institutions. » 152 est, rue Notre-Dame, à Montréal.

DIAMANTS

I. Moore & Co. Ltd

Marchands de diamants

Établis en 1920

Présentement le plus bel assortiment de Diamants, Bagues de fiançailles et alliances

Montres Baguettes en platine serties de diamant

I. Moore & Co. Ltd

1533 ouest, rue St-Catherine

ANGLE CROISSANT PL 4455

NOUS

ACHÈTEZ-LE

VIEUX OR

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

\$34.92 L'ONCE

ou en tenant compte de la cote

quotidienne du Gouvernement.

LES LETTRES LES ARTS

Réflexions sur le fantastique

Nous aurons cet été, pour distraire une de nos journées de vacances, un intermédiaire fantastique. C'est la *Revue des vivants* qui nous propose ce divertissement. Elle ouvre, par les soins de M. René Lalou, une vaste enquête sur « la valeur psychologique et artistique du fantastique ». Voilà une idée jolies et séduisante; et puis, pour peu que l'on y songe, un sujet qui offre matière à des réflexions plus étendues qu'il ne paraît d'abord. Quand j'ai voulu répondre au questionnaire de la *Revue des vivants* et que j'y ai eu pensé quelques minutes, c'est tout un problème littéraire qui s'est présenté à mon esprit. J'ai pris le parti, pour tâcher de l'éclaircir un peu, de lui consacrer une de ces chroniques. La seule crainte que j'aurais pu avoir, qui était de déflorer l'enquête de notre confrère, ne m'a pas arrêté: les possibilités du fantastique déjouent tout de la vertu de ma petite contribution pour risquer d'en être atteintes.

D'abord, qu'est-ce que le fantastique? Je n'aurais jamais trouvé l'excellente réponse qui m'est arrivée à point nommé sous la forme du dernier livre de M. Alexandre Arnoux, l'un des maîtres, comme on sait, de la littérature fantastique à notre époque. L'ouvrage de M. Alexandre Arnoux a pour titre: « Poésie du hasard »; et M. Arnoux nous révèle qu'il a trouvé dans Andersen cette admirable formule. C'est assurément la plus parfaite définition qu'on puisse donner du fantastique. Tout développement qu'on y ajouterait sur la valeur poétique de ce que l'homme n'a pas prévu, de ce qu'il n'a pas voulu, ne ferait que diluer sans l'augmenter cette évocation saisissante: poésie du hasard.

Il semble qu'une telle définition fasse déboucher nos rêves sur l'infini. Cependant, à bien songer, le fantastique a des limites, au moins dans le domaine de l'expression. Il appartient à certaine catégorie littéraire, à certain côté de la civilisation. Pour mieux cerner la notion de fantastique, il faut l'opposer à celle de merveilleux, qui appartient à un autre monde. Le merveilleux pourtant est aussi ce que l'homme n'a ni prévu ni voulu. Oui, mais considérez l'histoire de la poésie, le tableau de ses œuvres les plus significatives, et voyez comme fantastique et merveilleux ont chacun un champ distinct. Le fantastique a presque toujours quelque chose de nordique. Le merveilleux est méditerranéen. Du sang sur la neige, ce pourra être le départ d'un conte fantastique, même si l'on finit par s'apercevoir qu'il ne s'agit que de la trace d'une bête blessée. Un orage en Provence, où la foudre sait parler sans allégorie le langage de Jupiter tonnant, cela relève du merveilleux. Pour reprendre les distinctions traditionnelles, le merveilleux est du côté « des anciens », le fantastique du côté des « modernes ». Si l'on continue à établir des différences de cette sorte, on évitera difficilement de dire que le merveilleux s'apparente au classicisme, le fantastique au romantisme.

Seulement, quand on en arrive là, il faut craindre par-dessus tout les poncifs et les classifications systématiques. Est-ce à dire que le merveilleux se manifeste toujours dans la sérénité et dans la majesté? Merveilleux païen, ouvert sur l'Olympe; merveilleux chrétien, avec la terre reliée au ciel par des cortèges séraphiques. Et le fantastique, au contraire, aura-t-il le privilège

de l'étonnant, du déconcertant, de l'épouvantable? Pas du tout. Les monstres Charbyde et Scylla, le chien Cerbère, les serpents qui sifflent sur les têtes des Éuménides, les supplices des cercles dantesques, c'est du merveilleux. Tandis que la rencontre fortuite de circonstances peu extraordinaires, un chant qui s'élève à une certaine minute, une ombre qui passe dans un chemin, tout simplement un nom prononcé par hasard, voilà qui suffit à nous faire entrer dans l'atmosphère fantastique. Dira-t-on alors que le merveilleux est livresque, et que le fantastique surgit directement de la nature? Mais le fantastique doit aussi beaucoup à la littérature. Je crois que si l'on veut y voir clair, il faut prendre les choses de plus haut. Ne pourrait-on pas avancer que, si le fantastique est la poésie du hasard, le merveilleux est la poésie du destin?

C'est-à-dire que, dans le merveilleux, l'homme se réfère à un ordre qui le dépasse, qui n'est pas dans son univers rationnel, mais dont il accepte la loi. Le merveilleux est religieux autant que poétique. Le merveilleux s'accroche à un point fixe, situé dans l'invisible sans doute, mais qui n'est pas moins assuré. Le fantastique, lui, naît de l'incertitude, de l'incohérence, et peut-être d'un scepticisme profond que revêt une très vive sensibilité. Il produit les seuls miracles capables de ravir les incrédules. Alors que le merveilleux se rattache à l'absolu, le fantastique se développe en pleine relativité.

Si bien que la première réaction des amateurs de fantastique est de douter de son existence même. C'est un doute délicieux, d'ailleurs, comme on en peut éprouver à la vision d'un mirage, ou au demi-rêve qui suit un songe. Mais si l'amateur de fantastique se met à raisonner, il ne tarde pas à formuler la question suivante, la plus importante de celles que pose la *Revue des Vivants*: « La fantastique a-t-elle pour vous une valeur positive ou vous apparaît-il seulement comme une déformation du réel? »

Voilà, si l'on y prend garde, une question qui peut mener loin. Il y a là de quoi remuer toutes les hypothèses philosophiques sur les rapports du réel et de l'imaginaire, sur l'existence même du monde par rapport à l'idée que s'en fait l'esprit humain. Ne nous égarons pas dans ces considérations. Tenons-nous-en à notre définition: le fantastique est la poésie du hasard. Les bizarreries du hasard fournissent l'apport réel. Mais cet apport ne serait rien sans l'intervention de la poésie, qui est quelque chose de tout humain. Il n'y aurait pas de situations fantastiques si l'homme n'avait pas le pouvoir de projeter sur certains coups de dés de la nature l'éclairage de l'hallucination.

C'est dire tout ce que le fantastique doit à notre sensibilité. Il peut même naître de l'exercice gratuit de la sensibilité, qui s'exerce sur nos ressources internes, sur des mystères émergés de notre mémoire, sans que le hasard des choses y soit pour rien. M. Alexandre Arnoux écrit, dans *Poésie du hasard*: « Quatre villes de la terre ont hanté mes songes d'enfance: Pampelune, Oxford, Pittsburg, Lubbeck. Pourquoi précisément celles-là et non pas quatre autres? Je vous serais bien obligé de me l'apprendre. Il faut peu de chose

pour alimenter une cervelle, lui donner un pôle, et même plusieurs; un mot entendu suffit ou une image, ou un atlas feuilleté. » Peut-être aussi un simple prestige verbal, et que Pampelune, par exemple, rime avec clair de lune. Cela ne rime à rien pour le sens? Encore mieux. Le fantastique, qui se nourrit de l'inconnaissable, est friand de l'incompréhensible. La plus récente époque littéraire lui a été particulièrement favorable. Le fantastique a été depuis quinze ans le meilleur refuge offert aux esprits devant un monde dont ils avaient perdu la clef. Quand les aptitudes à la foi ont été ébranlées par l'abus des systèmes, le fantastique offre de conjurer, par une sorte d'ordre poétique, le désordre que l'intelligence n'a pu résoudre. Pour trouver sa place excessive, il faudrait refuser d'admi-

ner. Comme le dit Péguy avec une éloquence d'un seul mouvement: « Ils (les travailleurs de l'ancienne France) se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler... Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout. »

Dans la bouche de l'auteur de l'*Argent*, cette apologie du travail prend des proportions étonnantes. Son entreprise des *Cahiers de la Quinzaine* est une des plus grandes aventures et des plus incroyables qui aient jamais été un écrivain. Quelle admirable folie! Quelle œuvre bien faite, poussée, maintenue comme par miracle. Si on connaît cette histoire comme je la connais, on verrait ce que peut accomplir un homme du peuple de l'ancienne France, possédé du travail. Il n'y a certainement pas dans l'histoire de la littérature française et peut-être de toutes les littératures un écrivain qui ait plus travaillé, peiné et sué que Péguy. Balzac fut un géant dans ce sens-là, mais je crois que le paysan des *Cahiers* le dépasse. Péguy n'avait pas seulement à lutter contre des personnages imaginaires et des dettes réelles. Il avait à lutter contre un monde puissant, contre la Sorbonne, contre la République qui aimait tant, contre le journalisme en bloc, contre l'argent, contre les hommes les plus redoutables de son temps de gloire et de misère. Et dans quelles conditions luttait-il, travaillait-il? On n'ose pas y penser. Le manque continu d'argent, des dettes considérables, des soucis de père de famille. Il fallait que dans de pareilles circonstances il travaillât plus qu'un autre, quelque chose à dire, c'est qu'il a parlé dans sa langue à lui, dans sa prose à lui, non plus une forme depuis longtemps cherchée, tapée et retapée, mais dans un style qui lui est aussi naturel que le chant au rossignol.

★ ★ ★
Péguy est essentiellement « peuple ». Il n'a jamais manqué l'occasion de s'en glorifier. Mais il est du peuple de l'ancienne France, de ce peuple qui savait repailler les chaises et tailler les cathédrales, qui savait aimer son Dieu et son roi, qui savait travail-

Michel Duran et le cinéma

Auteur dramatique bien connu, M. Michel Duran est aussi un chroniqueur mordant, ne mâchant pas ses mots et méritant probablement plus que moi le titre qu'un de mes amis m'a décerné, celui de critique à la dynamite.

Michel Duran vient de terminer une pièce nouvelle qui devait être créée à Paris au cours de ce mois: *Liberté provisoire*. Ce fut une occasion pour un collaborateur de COMÉDIA, M. Pierre Barlatier, d'avoir un entretien avec M. Duran. Celui-ci a reçu le journaliste conformément à son tempérament, en lui disant des choses assez peu amènes sur certaines personnes et certains sujets.

Sur le cinéma, en particulier, M. Duran a dit à M. Barlatier des choses assez désagréables pour les producteurs de films et les acteurs qui abandonnent la scène pour l'écran, donnant à ces derniers des noms d'animaux... Passons.

Le cinéma n'étant pas ma partie, venons-en au théâtre.

Michel Duran et le théâtre

Le théâtre, c'est proprement le domaine de M. Duran. Il l'aime et ne peut se résoudre à croire à sa disparition. Voici ce qu'il a dit à M. Barlatier à ce sujet:

« Quant au théâtre, c'est devenu un lieu commun de parler de sa mort prochaine. »

« Pourquoi donc, s'il vous plaît? »

« La crise dont souffre le théâtre est tout simplement, ce me semble, un aspect de la crise générale. Croyez-vous que l'on vende beaucoup de tableaux, de pianos ou de colliers de perles? »

« Mais, à la fin de la guerre, un véritable pactole inondant le monde, de nouvelles salles de spectacles se sont ouvertes un peu partout; ainsi se construisaient ici et là de nouvelles usines, de nouveaux palais, comme si les vaches grasses devaient durer toujours. »

« A présent qu'est arrivée l'ère des vaches maigres, on s'aperçoit tout à coup qu'il devient impossible de remplir les places, de trouver du débouché aux usines du public aux innombrables établissements de spectacle... C'était, cependant, facile à prévoir! Mais, ici, encore, je crois qu'il y a lieu de se montrer optimiste. Cette crise, dont chacun ne cesse de se plaindre et qui n'est, en vérité, qu'un

pour alimenter une cervelle, lui donner un pôle, et même plusieurs; un mot entendu suffit ou une image, ou un atlas feuilleté. » Peut-être aussi un simple prestige verbal, et que Pampelune, par exemple, rime avec clair de lune. Cela ne rime à rien pour le sens? Encore mieux. Le fantastique, qui se nourrit de l'inconnaissable, est friand de l'incompréhensible.

La plus récente époque littéraire lui a été particulièrement favorable. Le fantastique a été depuis quinze ans le meilleur refuge offert aux esprits devant un monde dont ils avaient perdu la clef. Quand les aptitudes à la foi ont été ébranlées par l'abus des systèmes, le fantastique offre de conjurer, par une sorte d'ordre poétique, le désordre que l'intelligence n'a pu résoudre. Pour trouver sa place excessive, il faudrait refuser d'admi-

ner. Comme le dit Péguy avec une éloquence d'un seul mouvement: « Ils (les travailleurs de l'ancienne France) se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler... Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout. »

Dans la bouche de l'auteur de l'*Argent*, cette apologie du travail prend des proportions étonnantes. Son entreprise des *Cahiers de la Quinzaine* est une des plus grandes aventures et des plus incroyables qui aient jamais été un écrivain. Quelle admirable folie! Quelle œuvre bien faite, poussée, maintenue comme par miracle. Si on connaît cette histoire comme je la connais, on verrait ce que peut accomplir un homme du peuple de l'ancienne France, possédé du travail. Il n'y a certainement pas dans l'histoire de la littérature française et peut-être de toutes les littératures un écrivain qui ait plus travaillé, peiné et sué que Péguy. Balzac fut un géant dans ce sens-là, mais je crois que le paysan des *Cahiers* le dépasse. Péguy n'avait pas seulement à lutter contre des personnages imaginaires et des dettes réelles. Il avait à lutter contre un monde puissant, contre la Sorbonne, contre la République qui aimait tant, contre le journalisme en bloc, contre l'argent, contre les hommes les plus redoutables de son temps de gloire et de misère. Et dans quelles conditions luttait-il, travaillait-il? On n'ose pas y penser. Le manque continu d'argent, des dettes considérables, des soucis de père de famille. Il fallait que dans de pareilles circonstances il travaillât plus qu'un autre, quelque chose à dire, c'est qu'il a parlé dans sa langue à lui, dans sa prose à lui, non plus une forme depuis longtemps cherchée, tapée et retapée, mais dans un style qui lui est aussi naturel que le chant au rossignol.

★ ★ ★
Péguy est essentiellement « peuple ». Il n'a jamais manqué l'occasion de s'en glorifier. Mais il est du peuple de l'ancienne France, de ce peuple qui savait repailler les chaises et tailler les cathédrales, qui savait aimer son Dieu et son roi, qui savait travail-

ler. Comme le dit Péguy avec une éloquence d'un seul mouvement: « Ils (les travailleurs de l'ancienne France) se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler... Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout. »

retour à une époque plus normale, cette crise opère, malgré eux peut-être, une sorte de sélection parmi les écrivains et les artistes! »

Dieu veuille que la crise opère dans d'autres domaines que le théâtre la sélection dont parle M. Duran.

Michel Duran et la critique

Voici le moment dangereux.

Cet homme terrible qu'est M. Duran va sûrement ne faire qu'une bouchée de la critique et des critiques pour lesquels le dédicataire Sacha Guitry lui-même n'est pas tendre. Erreur! M. Duran est pour la critique et pour la critique sévère. Au fond, il est logique: puisqu'il demande à la crise d'opérer une sélection pour débarrasser le théâtre du faux brillant, il demandera aussi aux critiques d'achever l'œuvre de la crise.

Voici un passage du dialogue qu'il a échangé à ce sujet avec M. Barlatier:

« Il y a quelques années, n'importe quel navet joué par des médiocres était sûr d'aller au delà de la deuxième centième, comme n'importe quelle croûte était sûre de se vendre sur le marché de Montparnasse. Aujourd'hui, grâce au ciel, le public est plus difficile mieux averti peut-être, par la place de plus en plus grande que prend dans la presse la critique. Sacha Guitry comparait l'autre jour le critique à un eunuque au milieu du sérail. Je ne suis pas de son avis et, pour ma part j'ai, à diverses occasions, reçu des avis souvent dépourvus d'aménité dont j'ai été heureux de faire mon profit et le seul reproche, je pense, qu'on puisse la plupart du temps adresser aux différents critiques, c'est de ne se point montrer assez sévères! »

« Attention, ce que vous avancez là n'est pas sans danger à quelques jours de la répétition générale de *LIBERTÉ PROVISOIRE*! »

« Pourquoi? Il faut avoir le courage de ses opinions! Et, à ce propos, vous remarquerez que je signe cette fois ma pièce Michel Duran. Ayant en effet « engueulé » pas mal de monde sous ce nom je ne veux pas avoir l'air d'en prendre un autre comme bouclier... »

Voilà un homme qui ne trouvera pas beaucoup d'émules dans notre pays, du moins dans notre monde d'artistes.

Georges LANGLOIS

re que la puissance poétique de l'homme est capable de transfigurer les réalités les plus déconcertantes. Et même quand l'intelligence a obtenu d'heureuses revanches, — il y a toujours un moment où la chimie démontre que les feux follets proviennent du gaz des marais, — quelqu'un pourrait-il regretter que toujours, par quelque point, notre vie coïcote le fantastique: cette frange d'ombre et de lumière où l'insaisissable donne des baisers furtifs à l'entendement.

André ROUSSEAU

VOYAGES MODERNES

Voyez les *Voyages modernes* (Genin, Trudeau, de Cite, Lide) pour tous voyages: vacances, croisières etc. Représentants d'expérience à votre disposition. 42 ouest, rue Notre-Dame. LA 2261. (r-b)

M. Doumergue et les lettres gréco-latines

M. Gaston Doumergue, avant de prendre le pouvoir, avait fait l'éloge, à l'Académie des Jeux Floraux, de l'esprit méditerranéen, cet esprit qu'il est parfois nécessaire de défendre contre les mépris ingénus du nordisme, et mis en relief les bienfaits de la civilisation gréco-latine. Il avait recommandé, quelques jours à peine avant de devenir président du Conseil, dans une lettre où il parlait de ces vieilles humanités qu'il était, disait-il, désolé « de voir aujourd'hui tenues en si grande défaveur par une jeunesse désorientée au point de ne pas se rendre compte que c'est précisément ce qu'elle dédaigne ou dénigre qui lui indiquerait la bonne voie ».

On ne saurait trop le remercier de ces justes paroles, et l'on voudrait insister aujourd'hui sur l'aveuglement des esprits « modernes » qui, dans la culture des nouvelles générations, négligeraient volontiers, pour une instruction exclusivement scientifique, le trésor inestimable des lettres latines et grecques.

La science est une grande dame, noble et puissante, et utile. Il ne s'agit pas de l'humilier ni de l'exiler. Il s'agit de délimiter son domaine. Il s'agit de laisser coexister, à côté de l'esprit de géométrie et de ses analogues ou dérivés, cet esprit de finesse que Pascal en distinguait par un coup d'il aigu, et qui est peut-être plus utile encore à l'homme. Car c'est lui qui engendre la sagesse dans la vie, dans la vie des hommes et dans la vie des nations. Or, cet esprit, on peut-on mieux l'exercer qu'en apprenant à connaître la Grèce et Rome dans leurs lettres et par conséquent dans leurs langues?

Quoi! dirons-nous aux contempteurs de ces enseignements, vous avez la chance de pouvoir tout à tour embrasser d'un seul regard deux grandes civilisations complètement évoluées, celle de l'Hellas et celle de Rome, les deux civilisations qui ont précédé, qui ont enfanté la nôtre, et, en cessant d'étudier leurs langues et leurs lettres, vous négligeriez les leçons qu'elles peuvent nous donner!

D'autres civilisations les ont précédées, certes: l'égyptienne, l'assyrienne, la médé, la perse, sans compter la chinoise qui, elle, n'a pas terminé ses lentes ondulations, pareilles à celles des énormes dragons qui sont une des bêtes favorites de la Chine; aussi sa leçon ne peut-elle être entièrement dédaignée.

D'autre part, l'auguste civilisation égyptienne et les très anciennes civilisations de l'Asie, bien qu'elles soient, et pour cause, complètement achevées, nous les laissons aussi de côté parce qu'elles sont trop lointaines, et, bien que de proche en proche la nôtre soit leur descendante, trop différentes.

Mais la Grèce, mais Rome sont nos voisines dans l'espace et dans la durée (qu'est-ce que deux mille ou deux mille cinq cents ans à travers le temps infini?), leurs civilisations sont pareilles à la nôtre, comme une mère et une aïeule sont pareilles à leur fille et à leur petite-fille. Et vous ne profiterez pas de l'expérience magnifique que l'histoire a de la sorte instituée en notre faveur, vous laisseriez tomber dans l'abîme des siècles ces exemples congénères qui peuvent éclairer les ténèbres de notre avenir! Mais si nous ne les possédions pas, nous en recher-

cherions les traces avidement! Imaginez qu'un cataclysme ait englouti, avec toutes les œuvres de leurs historiens, les archives de l'Hellas et de Rome, en même temps que les vers de leurs poètes et les méditations de leurs philosophes; imaginez qu'on les retrouve soudain dans je ne sais quel monastère du mont Athos ou quel hypogée de la haute Égypte. Une telle découverte serait considérée comme un événement capital pour le monde entier, pour l'Europe en particulier. Et c'est avec un frémissement de toutes les intelligences de l'univers qu'on se mettrait à en étudier le détail, à en dégager l'ensemble, pour s'en inspirer. On se jetterait littéralement sur Homère, sur Thucydide, sur Platon, sur Aristote, sur Virgile, sur Tacite, sur les vicissitudes, la gloire et la fin d'Athènes — pensons-y toujours! — sur l'aventure inouïe d'Annibal, sur la vie et la mort de Jules César, sur la grandeur et la décadence des Romains, et l'on y chercherait des lumières sur nos propres destinées.

Sans doute, l'histoire ne se recommande pas tout à fait, et nous aurions tort de croire qu'on peut calquer le graphique de notre civilisation sur celui de la Grèce et de Rome. Ni les conditions, ni les âmes ne sont les mêmes. Mais si elles ne coïncident pas exactement, elles sont analogues. *L'histoire ne se recommande pas, soit, mais elle se ressemble.* Et c'est de cette éternelle ressemblance avec elle-même que nous devons essayer de tirer les lois du développement des cités, des peuples et des empires, de scander ce qu'on pourrait appeler le rythme des civilisations, pour en faire notre profit dans la grande incertitude où se trouve le monde à l'heure trouble et peut-être tragique où nous sommes.

Aussi faut-il remercier le nouveau mainteneur des Jeux Floraux, redevenu quelques jours après le Président du Conseil, d'avoir en quelques brèves et substantielles paroles rappelé à ceux qui pourraient l'oublier que nous avons sous les yeux, dans Rome et la Grèce, deux expériences parfaites, c'est-à-dire à la fois merveilleusement nettes et entièrement closes, et que ce serait folie que de ne pas continuer à les étudier pour les utiliser et pour régler notre conduite, à nous, la civilisation qui leur a succédé, et que nous voudrions bien ne pas voir mourir comme elles.

Fernand GRECH

(Figaro)

Les amateurs de Bridge préfèrent la SWEET CAPORAL

Les membres d'un club de bridge, à Outremont, ont une petite caisse pour l'achat de cigarettes et de rafraîchissements. Le trésorier se plaignait de la difficulté de trouver des rafraîchissements agréables à tous.

« Mais les cigarettes, disait-il, c'est facile à choisir. A part deux fumeurs de pipe, tous nos membres préfèrent la Sweet Caporal. Il l'achète en boîtes de cinquante, et l'échange les mains de Poker contre des cartes, des cendriers et autres cadeaux pour le club. La Sweet Caporal est certainement populaire; elle satisfait tout le monde, et notre petite caisse en profite. »

(r)

Péguy ressuscité (1)

Il y a vingt ans je découvrais Charles Péguy. L'écrivain, si original dans sa pensée et dans sa prose, venait de mourir comme un lion, traqué par les boches, dès les premiers jours de la guerre. Il laissa entendre un rugissement de revanche d'un accent si éternel qu'il ressuscita les morts autour de lui. Et ce fut de ce rugissement même qu'il sortit sa gloire. Avant sa mort on ignorait son œuvre, on le méprisait, ou bien encore on la méconnaissait. Mais lorsque Péguy, pour apaiser la soif de la Nation, versa son sang généreux, la France comprit que l'écrivain de race elle venait de perdre. Il est de ces brutalités qui immortalisent les grands hommes.

Mais chose assez extraordinaire, et qui ne s'était jamais vue chez nous, le fondateur des *Cahiers de la Quinzaine* venait à peine de tomber, les bras en croix, au champ d'honneur (honneur ici à sa place), qu'un autre Péguy, au Canada, un Péguy de même rang par la culture classique, le goût littéraire, par l'ardeur au combat, je veux parler de Jules Fournier, reproduisait à pleines pages dans son journal, l'*ACTION*, des pamphlets entiers de « Cécile de Loire », l'un des plus passionnants de France.

Presque en même temps, ce Fournier, l'infatigable chercheur et découvreur de talents inconnus ou méconnus, publiait les pages les plus violentes et les plus mystiques de Léon Bloy. Daudet, l'immense Daudet, cet autre Léon de l'invective et de la synthèse, devait m'envoyer un an plus tard. Je vivais une jeunesse brûlante, inutile de vous le dire. A cette époque je ne connaissais aucun littéraire, aucun journaliste. J'ignorais même que cette gent existât chez nous. Je vivais heureux. Les beaux livres m'avaient déjà perdu (ou sauvé), que mon jeune ami Berthelot Brunet (petit homme noir intelligent) apprenait à lire chez les bons pères Jésuites dans le *Musset des familles*. Il lit maintenant des auteurs plus modernes, plus rares, mais qui à tout prendre, lorsqu'on se trouve seul avec son miroir, ne valent pas Musset. Il sait bien ce que je veux dire, le petit homme noir intelligent. Il y a autre chose aussi, mais c'est une histoire que je vous conterai plus tard.

A vingt ans, j'envoyais à tous les diables

(1) *Notre Jeunesse*, *Eve*, réédition de la NOUVELLE REVUE FRANÇAISE.

les boursoufflés et les essoufflés du romantisme, à commencer par le père Hugo jusqu'à l'entremetteur de *Rolla*, pour me jeter tête perdue (ou sauve) dans ce gouffre de tonnerre, de tempête et de grandeur qui se nomme Bloy, Daudet et Charles Péguy.

Je n'en suis pas délivré, de cet abîme de lumières, et je n'en sortirai pas de sitôt, pour la raison bien simple que ces trois écrivains représentent pour moi, pour moi seul, bien entendu (mais c'est l'important), ce qu'il y a de plus grand, de plus humain, de plus fortifiant, de plus vigoureux, dans la littérature française, par conséquent ce qu'il y a de moins étudié, de moins métier, de moins mécanique, de moins « fleur artificielle », de moins lèche.

Dieu merci! je ne me suis jamais emballé pour un académicien, quel qu'il fût, pas même pour Bremond, dont le débat sur la *Poésie pure* restera une extravagance de savant poussièreux, et dont l'amour exagéré pour le persifleur Sainte-Beuve me paraît être une de ces fautes qu'on rachète difficilement. Dieu merci! je n'ai jamais gobé non plus les Vildrac, les Jules Romains, les Valéry, les Picabia, les Gide, les Saint-Léger, Léger ou autres Bric-à-brac des écoles modernes. Je les ai lus, comme tous les snobs, mais je n'ai jamais perdu mon temps à les relire. Avec toute mon ignorance, avec tout le poids de l'ignorance de mes ancêtres, penchés sur le sillon de misère, je peux me rendre ce mérite et cette gloire d'avoir jamais cédé à la mode, et, pour parler grossièrement comme Péguy lui-même, je dirai que ça n'a pas pris. Je dirai que les visages pâles dont parle Héraud ne m'ont jamais séduit. Non pas que j'adore les faces invariablement sanguines, mais j'aime ce qui est naturel. J'aime à rouger sous le coup de la colère, de l'indignation; j'aime la pâleur qui se fige à la suite d'une forte émotion de tendresse ou d'amour. J'adore ce qui est naturel, humain et vrai. Les « invariablement pâles » me dégoûtent parce que je sais pourquoi ils sont pâles.

On comprendra que je n'aie pas mis beaucoup de temps à saisir le côté ridicule, la mode insipide, de leurs écritures transparentes, absolument vides, qui ont fait la joie de tous les jeunes épileptiques du royaume de France et de Navarre. La vie est trop courte pour qu'on la passe à suivre le Temps et à se condamner à lire, sous prétexte d'être

à la page, tous les gngnans de lettres, les étendus des poétiques nouvelles, les castrés de la prose, tous gens du métier, sans moelle et sans mystique.

Qu'un homme possède dans sa bibliothèque (qu'on n'apporte pas avec soi dans le tram ou à la plage) les œuvres complètes de Daudet, de Bloy, de Péguy; qu'il relise ces ouvrages depuis vingt ans, la plume à la main; cela prouve simplement que c'est un homme sérieux, un homme en santé physique et en santé morale, un homme à qui un auteur chic comme Paul Valéry n'en a jamais fait. Il y a trop de substance dans le *Jeune Péguy*, par exemple; il y a trop d'âme ancienne qui parle d'une voix unique; il y a trop de robustesse et d'humanité (et d'admirables faiblesses), pour que cet homme s'intéresse à des joujoux littéraires fabriqués par des mercantis et par des princes de la force qui tous, pour la plupart, écrivent comme des échappés de Charenton.

Heureusement que ces écrivains ne vivent pas. Ils ont passé: ils n'ont jamais régné. Et il nous aura été accordé comme suprême jouissance de voir un Berthelot Brunet, incapable de se priver, il y a quelques mois à peine, de ces joujoux littéraires, étaler dans l'*ORDRE* du 24 mai 1934 le procès amusant d'André Gide, cette longue figure protestante, qu'il traite, du reste, avec beaucoup d'à-propos, de « maître de ballet ». Quand on voit un ancien disciple, un ancien fervent, parler de la sorte de ses idoles, c'est que le règne de la farce, du maboulisme et de la folie, tire à sa fin. Il faut revenir au bon sens, à la phrase-idée, à la phrase-substance et moelle. Un écrivain comme Péguy, homme d'abord, écrivain ensuite (pour exprimer l'homme), ne peut pas mourir. Il arrive qu'on le méconnaisse pendant quelque temps. Mais la raison veut qu'il ressuscite si des imbéciles l'ont tué. Ce génie est vivant au milieu de nous. Et si Péguy est un écrivain dans le sens le plus fort et le plus noble du mot, c'est qu'il a quelque chose à dire, c'est qu'il a parlé dans sa langue à lui, dans sa prose à lui, non plus une forme depuis longtemps cherchée, tapée et retapée, mais dans un style qui lui est aussi naturel que le chant au rossignol.

★ ★ ★
Péguy est essentiellement « peuple ». Il n'a jamais manqué l'occasion de s'en glorifier. Mais il est du peuple de l'ancienne France, de ce peuple qui savait repailler les chaises et tailler les cathédrales, qui savait aimer son Dieu et son roi, qui savait travail-

ler. Comme le dit Péguy avec une éloquence d'un seul mouvement: « Ils (les travailleurs de l'ancienne France) se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler... Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout. »

Dans la bouche de l'auteur de l'*Argent*, cette apologie du travail prend des proportions étonnantes. Son entreprise des *Cahiers de la Quinzaine* est une des plus grandes aventures et des plus incroyables qui aient jamais été un écrivain. Quelle admirable folie! Quelle œuvre bien faite, poussée, maintenue comme par miracle. Si on connaît cette histoire comme je la connais, on verrait ce que peut accomplir un homme du peuple de l'ancienne France, possédé du travail. Il n'y a certainement pas dans l'histoire de la littérature française et peut-être de toutes les littératures un écrivain qui ait plus travaillé, peiné et sué que Péguy. Balzac fut un géant dans ce sens-là, mais je crois que le paysan des *Cahiers* le dépasse. Péguy n'avait pas seulement à lutter contre des personnages imaginaires et des dettes réelles. Il avait à lutter contre un monde puissant, contre la Sorbonne, contre la République qui aimait tant, contre le journalisme en bloc, contre l'argent, contre les hommes les plus redoutables de son temps de gloire et de misère. Et dans quelles conditions luttait-il, travaillait-il? On n'ose pas y penser. Le manque continu d'argent, des dettes considérables, des soucis de père de famille. Il fallait que dans de pareilles circonstances il travaillât plus qu'un autre, quelque chose à dire, c'est qu'il a parlé dans sa langue à lui, dans sa prose à lui, non plus une forme depuis longtemps cherchée, tapée et retapée, mais dans un style qui lui est aussi naturel que le chant au rossignol.

★ ★ ★
Péguy est essentiellement « peuple ». Il n'a jamais manqué l'occasion de s'en glorifier. Mais il est du peuple de l'ancienne France, de ce peuple qui savait repailler les chaises et tailler les cathédrales, qui savait aimer son Dieu et son roi, qui savait travail-

les, nous montons à 11 ou 1.200 abonnés, et, tous les 1er septembre suivants, nous repartons à 900 », avouera-t-il à Bernard Lazare.

C'est au milieu de ces tracas, de cette difficulté permanente, que Péguy écrira les plus beaux pamphlets, les plus graves comme les plus comiques, les plus féroces comme les plus justes, mais de tous ces pamphlets *Notre jeunesse* est certainement le plus extraordinaire. Il y a bien dans *Victor-Marie, conte Hugo*, une poussée vertigineuse de colère, d'indignation, mais elle n'est pas soutenue comme dans *Notre jeunesse*. Ici, le pamphlétaire nous donne la pleine force de son talent et la maturité de sa pensée. C'est des reprises incessantes d'une donnée première. La marche est lourde, implacable, mais elle avance, mais elle force. Tous les éléments de la polémique y sont à l'état pur: l'ironie, le sarcasme, l'invective, l'indignation d'un écrivain « peuple » et la colère d'un roi. Au lecteur peu familier avec Péguy, je ne conseillerais pas ce cahier, car il serait dénoté, il en resterait absurdité, assomé. Qu'il lise plutôt les écrits de 1904 à 1905 et l'admirable *Jeanne d'Arc*. Qu'il relise à voix haute. Cette méthode est excellente pour bien s'assimiler un penseur qui possède un style. Puis, dans la paix d'une nuit à la campagne, qu'il lise *Notre jeunesse*. Je demande simplement à ce bon lecteur de m'en donner ensuite des nouvelles, car c'est franchement beau.

Le pamphlet débute par une apologie de la république, de la république-idée, de la république-cité harmonieuse, mais ce n'est pas encore la république française, et le polémiste porte le coup: « Si la République marche depuis quarante ans, c'est parce que tout marche depuis quarante ans. Si la République est solide en France, ce n'est pas parce que la République est solide en France, c'est parce que tout est solide partout. »

Mais il va la défendre un peu plus loin: « On nous parle toujours de la dégradation républicaine. Quand on voit ce que la politique cléricale a fait de la mystique chrétienne, comment s'éton